

L'ÉVÉNEMENT

## Le président Tebboune en visite officielle en Turquie



*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, mercredi, en République de Turquie, pays frère, pour une visite officielle entrant dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères.*

## VERS UNE GESTION PLUS STRICTE DES RESSOURCES HYDRIQUES

# LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE INSISTE SUR L'OPTIMISATION DE L'APPROVISIONNEMENT ET LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES

**En déplacement mercredi dans la wilaya de Bouira, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a exhorté à adopter une gestion plus rationnelle et rigoureuse des ressources en eau, dans le but d'assurer une distribution continue, en particulier durant la saison estivale, dans un contexte marqué par une amélioration de la disponibilité hydrique.**

**Par Youcef Hamidi**

À l'occasion de cette visite, durant laquelle il a inspecté et lancé plusieurs projets relevant de son secteur, le ministre a indiqué à la presse qu'il devenait indispensable d'intensifier les efforts pour garantir une gestion maîtrisée de la ressource, afin d'assurer aux citoyens un accès stable et régulier à l'eau potable.

Il a rappelé que l'État avait mobilisé d'importants moyens pour atteindre cet objectif, soulignant l'intérêt particulier accordé à ce domaine par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a notamment évoqué la mise en service de 19 stations de dessalement d'eau de mer, qualifiant cette réalisation de source de fierté nationale. Lors de cette visite, il a également procédé à la pose de la première pierre d'une étude géophysique à Zbarbar, à l'ouest de Bouira, en prévision de la réalisation de trois puits artésiens.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'une douzaine de stations de dessalement sont actuellement en cours de construction, tandis qu'un nouveau programme prévoit la réalisation de quatre autres installations et l'étude de trois projets supplémentaires. L'objectif affiché consiste à couvrir progressivement l'ensemble des wilayas côtières avant d'étendre ce dispositif aux régions de l'intérieur.

Au cours de son déplacement, il s'est rendu sur les hauteurs de Saharidj pour inspecter les travaux de réhabilitation de



la source de Lainser Averkane, ainsi que son raccordement à un réservoir d'une capacité de 5000 m<sup>3</sup>. Ce projet vise à améliorer l'alimentation en eau potable de quatre communes situées à l'est de la wilaya, selon les explications fournies par le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Bouali.

Le ministre s'est également félicité de l'amélioration constatée cette année en matière de disponibilité des ressources hydriques, grâce aux précipitations récentes ayant contribué à augmenter le taux de remplissage des barrages, notamment celui de Koudiet Acerdoune, qui atteint 135 millions de mètres cubes.

Rappelant que l'alimentation en eau

potable constitue une priorité majeure pour l'État, il a évoqué la mise en place d'un plan d'urgence destiné à garantir l'approvisionnement des citoyens, notamment à l'approche de l'Aïd El-Adha et durant la période estivale.

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion de l'eau, il a appelé les différents acteurs à lutter contre les pratiques anarchiques, les branchements illicites et les fuites, qui représentent une charge importante pour le secteur. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une distribution ponctuelle de l'eau, d'intervenir rapidement en cas de problème et de disposer de données fiables et actualisées sur le terrain.

Toujours à Bouira, le ministre a lancé les travaux de réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10 000 m<sup>3</sup>, destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la commune ainsi que des localités avoisinantes.

Il s'est ensuite rendu au barrage de Tiledit, dans la commune de Bechloul, pour s'informer de l'état d'avancement des travaux d'extension de la station de traitement. Une fois opérationnelle, cette infrastructure permettra de fournir d'importants volumes d'eau aux communes bénéficiaires, en particulier celles situées à l'est de la wilaya, selon le directeur de l'Algérienne des eaux, Hakim Lacen.

Au chef-lieu de wilaya, le ministre a également inspecté un projet portant sur les études et les travaux de traitement au niveau de la station d'épuration des eaux usées, ainsi que des infrastructures destinées à permettre le transfert des eaux traitées vers le plateau irrigué d'El Asnam.

Enfin, il a poursuivi sa visite dans la commune d'Aïn Bessam, à l'ouest de Bouira, où il a examiné le projet de réalisation et d'équipement d'une station d'épuration des eaux usées, visant à renforcer l'irrigation agricole, notamment dans la région des Aïrbs. Sa tournée s'est achevée par l'inspection d'autres projets lancés à Sour El Ghoulane, destinés à soutenir davantage le développement de l'irrigation agricole.

Y.H

### 3<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE RÔLE DU CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ

## CLÔTURE DES TRAVAUX HIER

Les travaux de la 3<sup>e</sup> Conférence internationale sur le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés ont pris fin, mercredi à Alger, avec la mise en avant de l'importance de cette rencontre dans l'échange et le partage d'expertises entre les différentes juridictions constitutionnelles.

Le Communiqué final a souligné "l'importance de cet événement international ayant mis en lumière les étapes parcourues par l'Algérie en matière de justice constitutionnelle, ainsi que le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et libertés à la lumière de l'expérience algérienne et des expériences comparées". Le document a salué la teneur du message adressé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux participants à cette rencontre, dans lequel il a affirmé que l'organisation de cette conférence participe de son engagement pris devant le peuple algérien à "bâti un Etat de droit fondé sur la

primauté absolue de la Constitution". Dans une déclaration à la presse, en marge de la séance de clôture, la juge à la Cour constitutionnelle du Royaume de Belgique, Mme Yasmina Kherbache, a mis l'accent sur l'importance de l'échange d'expertises entre les juridictions constitutionnelles, estimant que "ce type de rencontres a vocation à contribuer à développer le droit et à renforcer les meilleures pratiques, tout en permettant de découvrir différentes expériences et de s'en inspirer". Elle a, par là même, "salué le succès du colloque, tant par la qualité des débats que par l'interaction des participants".

De son côté, le président de la Cour suprême de Namibie, M. Peter Shivute, a qualifié les travaux de "riches et très bénéfiques", soulignant qu'ils ont permis un échange d'expertises entre les participants, tout en mettant en avant l'importance de cette interaction dans le renforcement du fonctionnement des institutions constitutionnelles.

Il a également mis en exergue "la spécificité de cette rencontre ayant associé des juges de la Cour constitutionnelle et de la Cour suprême en tant qu'intervenants aux côtés d'universitaires et d'étudiants", considérant que cette ouverture sur différents acteurs est de nature à enrichir le débat sur les questions liées aux affaires publiques.

Pour sa part, le président du Conseil constitutionnel mauritanien, M. Diallo Mamadou Bathia, a salué le "niveau élevé" des débats, tout en adressant ses remerciements à l'Algérie pour l'organisation de cet important événement.

Pour rappel, cette Conférence internationale a été organisée par la Cour constitutionnelle, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), sous le haut patronage du président de la République.

RA

### FOIRE DES PRODUITS ET SERVICES ALGÉRIENS EN MAURITANIE

## OUVERTURE MARDI DE LA 8<sup>E</sup> ÉDITION

**La 8<sup>e</sup> édition de la foire des produits et services algériens s'est ouverte mardi dernier à Nouakchott en Mauritanie.**

**Par Malika Azeb**

Cette foire, qui s'étale sur sept jours (du 5 au 11 mai), constitue un espace important pour les rencontres professionnelles entre les différents acteurs économiques de l'Algérie et de la Mauritanie, ainsi qu'une occasion d'établir des partenariats à la lumière de la dynamique des exportations algériennes hors hydrocarbures.

L'ouverture de cet événement, qui réunit plus de 350 entreprises algériennes, a été coprésidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid, et la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinebou Mint Ahmednah, en présence de cadres du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, du président de la Fédération algé-

rienne des exportateurs, du représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que de représentants d'instances et d'entreprises mauritaniennes.

Cette manifestation économique constitue une opportunité pour renforcer la présence du produit algérien sur le marché mauritanien, ainsi que pour consolider le partenariat et la coopération entre les deux pays.

L'édition de cette année est marquée par une forte participation d'entreprises nationales opérant dans divers domaines, dont l'agroalimentaire, les matériaux de construction, l'industrie pharmaceutique, l'électroménager, les services, les technologies modernes, ainsi que les services touristiques et de santé.

L'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie a souligné que cette foire représente une plateforme d'échanges et une nouvelle étape pour renforcer le partenariat économique entre les deux pays, sur la base d'une dyna-

mique croissante reflétant la volonté commune des deux présidents, MM. Abdelmadjid Tebboune et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il a également ajouté que cet événement s'inscrit dans le cadre de l'orientation de l'Algérie vers le renforcement de sa présence en Afrique, à travers de grands projets et une nouvelle structuration de la coopération économique, qui s'est notamment distinguée par la signature de 29 accords lors de la récente grande commission mixte dans des secteurs vitaux, dont celui de l'énergie et de l'industrie.

Par ailleurs, M. Amine Sid a estimé que la forte participation d'entreprises nationales à cette foire reflète la diversité et le niveau de compétitivité du produit algérien, ainsi que le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, estimés à plus de 400 millions de dollars.

MA

## L'ÉVÉNEMENT

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE REND EN RÉPUBLIQUE DE TURQUIE POUR UNE VISITE OFFICIELLE

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, mercredi, en République de Turquie, pays frère, pour une visite officielle qui entre dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays.*

Le président de la République coprésidera avec son frère, Recep Tayyip Erdogan, les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc.

Un accueil officiel a

été réservé, mercredi après-midi, au président de la République, M. Abdelmadjid. Les deux Chefs d'Etat ont eu au salon présidentiel de l'aéroport international Esenboga d'Ankara, une rencontre en tête-à-tête.

RA



ALGÉRIE-TURQUIE

### DES RELATIONS HISTORIQUES ENRACINÉES ET UNE FORTE VOLONTÉ DE HISSER LA COOPÉRATION BILATÉRALE VERS DES HORIZONS PLUS LARGES

Les relations historiques enracinées entre l'Algérie et la Turquie ont connu, ces dernières années, une dynamique soutenue et un développement remarquable, à travers l'intensification du dialogue politique et le renforcement du partenariat dans tous les domaines, à la faveur de la forte volonté des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, de hisser la coopération bilatérale vers des horizons plus larges.

La visite officielle qu'effectue le président de la République, à partir de mercredi, en Turquie, participe de la forte volonté politique de soutenir l'importante dynamique des relations bilatérales sur les plans politique et économique.

A cette occasion, il coprésidera avec son frère le président turc, Recep Tayyip Erdogan, les travaux de la 1<sup>ère</sup> session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc.

Cette visite constitue une étape importante dans le parcours des relations historiques entre les deux pays, liés par un Traité d'amitié et de coopération depuis 2006. Les entretiens entre les deux présidents permettront d'évaluer les réalisations et les acquis précieux enregistrés ces dernières années.

Elle constitue également une opportunité pour renforcer les relations solides entre les deux pays frères et hisser leur partenariat à la hauteur des aspirations des deux peuples, à travers la création de nouvelles opportunités et perspectives.

Cette visite vient aussi réaffirmer la convergence politique entre les deux pays sur les principaux dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun, notamment la cause palestinienne.

Elle contribuera en outre à renforcer les positions des deux pays en faveur du dialogue et des solutions pacifiques dans le règlement des conflits, au service de la sécurité et de la paix internationales.

L'attachement du président de la République et de son homologue turc à entretenir des contacts permanents et une concertation continue reflète la qualité et le niveau privilégié des relations entre les deux pays, comme en témoignent les visites de qualité de part et d'autre, ayant permis de poser les bases d'un partenariat durable et intégré, et les rencontres bilatérales tenues dans divers fora internationaux et régionaux.

Dans ce cadre, le président de la République a effectué, en mai 2022, une visite d'Etat en Turquie, ayant constitué un nouveau jalon dans l'histoire des relations entre les deux pays. Cette visite avait été marquée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, les mines, les finances et l'industrie, ainsi dans les domaines des sciences et technologies et de l'innovation.

Lors de cette visite, le président de la République a été fait Docteur honoris

causa en relations internationales par l'Université d'Istanbul, l'une des plus prestigieuses Universités turques, en reconnaissance de ses

efforts en faveur du renforcement des relations de coopération historiques entre l'Algérie et la Turquie.

Une année plus tard, en juillet 2023, le président de la République a effectué une visite de travail en République de Turquie, ayant contribué à insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales, notamment sur le plan économique.

De son côté, le président turc a effectué, en janvier 2020, une visite d'amitié et de travail en Algérie, suivie d'une visite officielle, en novembre 2023, au cours de laquelle les dirigeants des deux pays ont réitéré leur volonté sincère d'aller de l'avant vers une coopération bilatérale étroite.

RA

### LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

## M. KHELFA NE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION AVEC LES CHEFS DES CENTRES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES À L'ÉTRANGER

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane, a présidé, mercredi, en compagnie des membres du Conseil de l'ANIE et de cadres des ministères des Affaires étrangères et de la Justice, une réunion de coordination par visioconférence avec les chefs des centres diplomatiques et consulaires à l'étran-

ger, ainsi que les coordonnateurs et délégués de l'ANIE auprès des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, indique un communiqué de l'Autorité nationale.

La réunion intervient dans le cadre du "suivi du déroulement des préparatifs pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 2 juillet 2026 à l'étranger, notamment

après la promulgation du décret exécutif 26-165 du 3 mai 2026 relatif à l'organisation de la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger et au nombre de sièges à pourvoir à l'APN", souligne la même source.

La réunion s'inscrit également dans le cadre des efforts de l'Autorité visant à "accompagner ses coordonnateurs

et délégués à l'étranger, les chefs de centres diplomatiques et consulaires et à écouter leurs préoccupations pour assurer le bon déroulement du processus électoral dans toutes ses étapes, notamment celle du contrôle des formulaires de signatures individuelles et de validation des dossiers de candidatures", précise le communiqué.

RA

## ENTREPRISE DE CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE CHAHID BOUMEDAL-ABED À TAFRAOUI VISITE GUIDÉE AU PROFIT DES MÉDIAS NATIONAUX

L'entreprise de construction aéronautique Chahid Boumedal-Abed de Tafraoui, relevant de la 2<sup>e</sup> Région militaire, a organisé, mercredi à Oran, une visite guidée au profit des médias nationaux afin de leur faire découvrir les activités de l'entreprise au sein de ses différentes unités.

A l'ouverture de cette activité, le Commandant des Forces aériennes a indiqué dans une allocution lue en son nom par le Commandant Air de la 2<sup>e</sup> Région militaire que "cette visite médiatique guidée s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication du ministère de la Défense nationale pour l'exercice 2025-2026, approuvé par Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Ce plan vise à renforcer le lien sacré entre l'Armée nationale populaire et nos citoyens à travers la concrétisation d'une communication de proximité

efficace".

Il a estimé que la famille des médias "constitue le lien avec le citoyen. Elle est le canal fidèle pour transmettre l'information dans sa véridité et assume une grande responsabilité, celle d'informer l'opinion publique".

Il a ajouté que cette visite de l'entreprise de construction aéronautique Chahid Boumedal-Abed de la 2<sup>e</sup> Région militaire permettra de connaître l'histoire de l'entreprise, son organisation, ses missions, ainsi que ses chaînes industrielles et de production.

Cette visite vise également, a-t-il ajouté, à consacrer la volonté de l'institution militaire de se rapprocher des médias et à constater les efforts déployés par le Commandement des Forces aériennes dans les domaines du développement et de la recherche scientifique, afin de suivre le progrès technologique dans le secteur de la construction aéronautique et de ses équipements.

Elle a aussi pour objectif de donner

aux journalistes des médias publics et privés, un aperçu général des missions de cette entreprise, notamment dans les domaines de la réparation et du développement des aéronefs, ainsi que de la formation des compétences, tout en leur permettant de constater de visu le niveau d'expertise et de compétence de son personnel.

De son côté, le Directeur général de l'entreprise de construction aéronautique a rappelé que l'entreprise est "pionnière dans les industries militaires dans leur volet aéronautique, qu'elle a su développer avec un haut niveau de technicité et de professionnalisme, grâce à l'appui de cadres militaires et civils hautement qualifiés et spécialisés dans ce domaine sensible. Cela en fait une partie intégrante de la stratégie économique nationale visant à établir une base industrielle solide et efficace dans le cadre de l'autosuffisance, loin de toute dépendance extérieure".

L'entreprise de construction aéro-

nautique contribue également, a-t-il ajouté, "au maintien de la disponibilité opérationnelle des Forces aériennes, tant dans le domaine de la formation à travers la révision des avions d'entraînement de base de type Safir-43 et Fimas-142, que dans le domaine de la préparation au combat via la révision des principaux composants des hélicoptères, notamment les moteurs intégrés au dispositif opérationnel déployé à travers les six régions militaires, garantissant ainsi le renforcement et la sécurité de nos frontières nationales".

La délégation de journalistes a visité les différentes unités et ateliers de l'établissement, notamment ceux dédiés à la rénovation des aéronefs, à l'assemblage, à l'exploitation, aux opérations, à la fabrication, aux traitements, à la révision des moteurs, aux essais moteurs et aux laboratoires, où elle a pu observer les différentes étapes de production, de maintenance et autres activités.

RA

## LE SECTEUR MINIER ALGÉRIEN EN PLEINE RELANCE

## SOIXANTE ANS APRÈS LA NATIONALISATION, UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

*La célébration du 60e anniversaire de la nationalisation du secteur minier est marquée cette année par une dynamique sans précédent dans le domaine de l'investissement et la réalisation de grands projets structurants, faisant de ce secteur un véritable levier de diversification économique.*

Par Malika Azeb

La nationalisation des mines, une décision annoncée par le défunt président Houari Boumediène le 6 mai 1966, concernait 11 sites miniers, notamment ceux d'El Ouenza, de Hammam N'Bails, de Boukaid, de Sidi Kambar et de Miliana, jusque-là exploités par des sociétés étrangères, sans prise en compte des intérêts nationaux.

Pendant la colonisation française, l'exploitation des ressources minières algériennes était orientée uniquement vers l'exportation de la matière première (charbon, fer, phosphate, plomb, zinc, marbre) pour alimenter l'industrie française.

Mais au lendemain de l'indépendance, les autorités nationales avaient placé la récupération de ces richesses au cœur des priorités, en vue de rompre avec le modèle colonial qui faisait du sous-sol algérien une réserve au service des intérêts étrangers.

La création de la Société nationale de recherche et d'exploitation minières (SONAREM) en 1967, qui a suivi la nationalisation des mines, a constitué une décision importante dans la dynamique du développement socio-économique du pays.

Le secteur minier, fort de son potentiel, fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités nationales, à travers la mise en place d'importants investissements consentis dans le cadre d'une démarche prospective portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à redynamiser le secteur minier, à renforcer sa contribution à



l'économie nationale et à diversifier les ressources.

De grands projets sont lancés et beaucoup d'efforts sont déployés pour la relance de ce secteur névralgique pour l'économie nationale, notamment avec l'entrée en exploitation de la gigantesque mine de fer de Gara Djebilet, parallèlement à l'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar, début février dernier, par le président de la République. Cette infrastructure de 950 kilomètres constitue une réalisation historique achevée en un délai record de 20 mois.

Ce projet emblématique traduit une vision stratégique intégrée visant à valo-

riser et à exploiter les ressources naturelles tout en renforçant l'interconnexion du Grand Sud avec le reste du pays, comme l'avait souligné le président de la République.

Avec ses réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes de fer brut, la mine de Gara Djebilet constitue la première étape d'un projet national structurant et intégré qui contribuera à consacrer les objectifs des orientations économiques du pays.

Autre avancée majeure dans le secteur minier, l'entrée en exploitation de la mine de zinc-plomb de Thala Hamza, dans la wilaya de Béjaïa, à la mi-mars passée. Son lancement devrait permettre au pays de produire 170 000 tonnes de

zinc et 30 000 tonnes de plomb par an et générer près de 780 emplois directs ainsi que des milliers d'emplois indirects.

Concernant le projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, il connaît une accélération notable des travaux de réalisation et devrait atteindre l'étape de l'exportation d'ici mars 2027.

Quant au quai minéralier du port d'Annaba, son entrée en activité est prévue pour la fin de l'année en cours.

Ce projet important ambitionne de placer l'Algérie parmi les principaux exportateurs mondiaux d'engrais phosphatés et azotés, avec une production atteignant près de 10 millions de tonnes par an.

Le projet prévoit également la réalisation d'une ligne ferroviaire reliant la mine au port d'Annaba sur une distance de 450 km, ainsi que l'extension de ce port pour l'accueil de navires de grande capacité.

En plus du lancement de grands projets, le secteur des mines connaît un renforcement par un cadre juridique et institutionnel, à travers l'adoption d'une loi visant à améliorer l'attractivité des investissements et la création d'un ministère incluant les industries minières.

Parallèlement à l'exploitation des ressources, des industries de transformation des matières minières telles que le marbre, le carbonate de calcium, la barytine, le feldspath, le kaolin et la bentonite sont en pleine évolution, avec pour ambition de positionner l'Algérie comme un acteur de premier plan sur le marché mondial des ressources minières.

MA

## LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

## LA COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE CHARGÉE DU SUIVI EXAMINE LES MESURES PRÉPARATOIRES

La haute commission interministérielle chargée du suivi de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, à travers ses tronçons reliant Laghouat, Ghardaïa, El-Meniaa, In Salah et Tamanrasset, a tenu, mercredi, une réunion au siège du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, consacrée à l'examen des mesures préparatoires, indique un communiqué du ministère.

La réunion a été présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdélkader Djellaoui, en présence de représentants du secteur des

Finances, dont la Direction générale du domaine national (DGDN), des secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Energie et des Energies renouvelables, de l'Hydraulique, ainsi que des représentants du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base.

La rencontre a porté sur les différents aspects liés à la préparation du lancement du projet, notamment l'état d'avancement des procédures de mise à disposition des assiettes foncières destinées à sa réalisation.

La question des obstacles et difficultés de terrain, constatées ou potentielles, a également été passée en revue, en mettant l'accent sur la nécessité de les lever dans les meilleurs délais, précise le communiqué.

A cette occasion, les discussions ont porté sur l'importance de renforcer la coordination entre les différents intervenants, pour accélérer le rythme de réalisation et atteindre les objectifs de ce projet stratégique, conclut le communiqué.

RE

## RACCORDEMENT DES SITES MINIERES À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ

## AU CENTRE D'UNE RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LES SECTEURS CONCERNÉS

Les projets de raccordement des sites miniers aux réseaux d'électricité et de gaz ont été au centre d'une réunion de coordination présidée, mercredi, par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal et le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi.

Selon un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, cette réunion s'est tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux des deux secteurs, des directeurs généraux du groupe "Sonelgaz" et de ses filiales concernées, ainsi que du groupe "Sonarem".

Lors de cette réunion, l'accent a été mis particulièrement sur les projets de raccordement en électricité et en gaz des sites miniers de Oued El Kebrat (wilaya de Souk Ahras), Bled El Hadba (wilaya de Té-

bessa), Toumiat (Béchar), Tala Hamza (Béjaïa), ainsi que le site de Gara Djebilet (Tindouf).

A cette occasion, les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux, tout en soulignant la nécessité de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réception des infrastructures énergétiques dans les délais fixés.

Les deux ministres ont également "salué le haut niveau de coordination rigoureuse atteint par les deux secteurs dans ce domaine, tout en donnant des instructions pour poursuivre les efforts consentis et intensifier la coordination efficace afin de relever les défis et de réaliser ces grands projets stratégiques dans les délais fixés", ajoute le communiqué.

RE

## FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

## VIF INTÉRÊT DIPLOMATIQUE POUR LES CAPACITÉS NATIONALES DE PRODUCTION ET DE SERVICES

La deuxième journée de la Foire des produits et services algériens à Nouakchott a été marquée par la visite de plusieurs ambassadeurs accrédités en Mauritanie, représentant des pays arabes et européens, ce qui témoigne de l'intérêt international pour les capacités de l'Algérie en matière de production et de services, indique mercredi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

La délégation diplomatique a sillonné les différents pavillons de la Foire, organisée du 5 au 11 mai, où elle a pu s'enquérir de la diversité et de la richesse des produits exposés, couvrant l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction et les services de santé, en sus d'une présence notable de start-up proposant des solutions innovantes.

Les diplomates ont exprimé leur admiration quant au niveau d'organisation et à la qualité des produits, saluant l'évolution de l'industrie et des services en Algérie ainsi que leur capacité croissante à accéder aux

marchés internationaux. Ils ont, dans ce sens, réaffirmé la volonté de leurs pays de renforcer la coopération économique et commerciale avec l'Algérie et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement conjoint à la faveur du nouveau climat des affaires.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la dynamique économique que connaît ce salon, visant à élargir le réseau de relations commerciales des opérateurs algériens et à ouvrir de nouvelles perspectives à l'exportation, de manière à consolider le positionnement de l'Algérie en tant qu'acteur économique régional et continental, précise le communiqué.

Cet événement, qui enregistre une participation record de plus de 350 entreprises actives dans différents secteurs, continue de susciter un large intérêt auprès des acteurs économiques, d'où son succès en tant que plateforme stratégique pour la promotion du produit algérien et le renforcement des partenariats multilatéraux.

RE

ORAN

## VERS L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL MULTISECTORIEL DE SANTÉ SCOLAIRE

*Les travaux des rencontres régionales se poursuivent, pour la deuxième journée consécutive, dans la wilaya d'Oran, avec la participation de plusieurs secteurs concernés, dans le cadre de la préparation du plan national multisectoriel de santé scolaire et de sa promotion en milieu éducatif.*

Ces rencontres, entamées mardi et prévues sur trois jours, s'inscrivent dans une démarche visant à instaurer une approche globale et intégrée pour améliorer les services de santé scolaire. Elles visent notamment à renforcer la coordination entre les secteurs de la santé, de l'éducation, des collectivités locales et de la solidarité nationale, afin de garantir un environnement scolaire sain et sécurisé au profit des élèves.

Dans ce contexte, la représentante du ministère de la Santé, Dr Bousmaha Fatima, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que l'Algérie dispose d'un système de santé scolaire développé, comprenant 2.093 unités de dépistage et de suivi, encadrées par près de 8.000 professionnels, dont des médecins, des psychologues et des paramédicaux.

Elle a estimé que ces indicateurs reflètent les efforts déployés pour rapprocher les services de santé des élèves, soulignant toutefois la nécessité de renforcer la prévention et de



promouvoir un mode de vie sain basé sur l'activité physique et une alimentation équilibrée.

De son côté, la représentante du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Benali-

èche Zineb, a affirmé que son secteur constitue un partenaire clé dans la concrétisation de ce plan, notamment à travers la coordination entre les différents intervenants aux niveaux central et local.

Elle a précisé que ces rencontres, organisées dans plusieurs wilayas du pays, permettent de diagnostiquer la situation propre à chaque région, d'identifier les contraintes sur le terrain et de proposer des solutions adaptées pour améliorer les performances en matière de santé scolaire.

Pour sa part, la représentante du ministère de l'Éducation nationale, Karb Sabrina, a mis en avant le rôle central de la santé scolaire dans l'amélioration des résultats scolaires, estimant que la mise en place de conditions sanitaires adéquates au sein des établissements contribue à améliorer la qualité de l'enseignement et à former une génération en bonne santé, sur les plans physique et psychologique.

Le représentant de l'UNICEF en Algérie, Dr Tarek Hadjoudj, a quant à lui souligné que le système de santé scolaire figure parmi les priorités, précisant que le partenariat avec le ministère de la Santé, couvrant la période 2023-2028, vise à renforcer ce dispositif, notamment à travers la numérisation des services de santé scolaire afin d'améliorer le suivi et la prise en charge des élèves.

Il a également estimé que l'expérience algérienne dans ce domaine constitue un modèle à l'échelle régionale et continentale, présenté dans différentes instances internationales. **R.R**

SÉTIF

## L'EHS DE LUTTE CONTRE LE CANCER DOTÉ D'UN CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

Un centre de transfusion sanguine, destiné à maintenir une disponibilité permanente et sûre du sang, a été inauguré au sein de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de lutte contre le cancer de Sétif, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la santé et de population (DSP).

La responsable du bureau d'information et de communication de cette direction, Rima Boussoar, a précisé que cette nouvelle structure, deuxième du genre dans la wilaya, avait été inaugurée mardi dans le cadre du programme de célébration de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945.

Les patients des services hospitaliers, notam-

ment ceux prodiguant des soins liés à la chirurgie oncologique, aux soins intensifs et à l'anesthésie-réanimation, à l'oncologie et à la radiothérapie, ainsi qu'à la médecine transfusionnelle, bénéficieront de ce nouveau centre qui fournira du sang de manière continue et sécurisée, en l'analysant et en séparant ses composants, a ajouté Mlle Boussoar.

Ce même établissement " contribuera également à renforcer les capacités de prise en charge médicale des patients atteints de cancer et à améliorer la qualité des services médicaux offerts aux patients, notamment dans les cas d'urgence nécessitant la fourniture de sang et de ses dérivés et

ce, dans un court laps de temps", selon la même source.

Un investissement public de 43 millions de dinars a été consenti pour la réalisation et l'équipement de ce centre, dans le cadre du budget de fonctionnement de l'EHS pour les exercices 2024 et 2025, a encore précisé la responsable de l'information de la DSP de Sétif.

Pas moins de 1.163 transfusions sanguines ont été réalisées au sein de l'EHS de lutte contre le cancer au cours de l'année hospitalière 2025, a-t-on encore rappelé de même source.

**R.R**

SÉTIF

## JOURNÉES D'INFORMATION SUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Des journées d'information sur les services de la sûreté nationale ont été ouvertes mercredi au stade Mohamed-Guessab de la ville de Sétif.

L'inspecteur régional de la police de la région est de Constantine, le contrôleur général de police Abdeslam Boussouf a souligné à l'occasion l'intérêt majeur porté par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) au principe de rapprochement du citoyen par la présentation des diverses missions policières.

Cet intérêt, a-t-il ajouté, se traduit par l'organisation de multiples manifestations et activités d'information visant à présenter la noble mission de ce corps de sécurité, les tâches et les activités de ses services ainsi que les efforts de numérisation et de modernisation.

Pareilles manifestations d'information, a-t-il indiqué, visent à associer le citoyen à l'équation sécuritaire dont le but est de lutter contre les multiples formes de criminalité via les services et les applications mises à sa disposition pour signaler ou exprimer ses préoccupations à l'instar d'"Allô-Chorta" et de "e-déclaration".

De son côté, le wali de Sétif, Mustapha Limani, a salué cette manifestation de deux jours qui coïncide avec la célébration du 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 "qui

rappelle les sacrifices consentis par nos pères pour l'indépendance".

Le chef de la sûreté de wilaya, le contrôleur de police Djamel Belaalam, a indiqué que ces journées s'inscrivent dans le cadre du plan de communication de la police algérienne pour informer le public sur les moyens développés utilisés par ce corps de sécurité, ses missions diverses, ses formations et les mécanismes de recrutement et de communication à travers une exposition qui présente les divers services du corps dont celui de l'ordre public, de la police judiciaire, de la police des frontières, des ressources humaines et de maintien de l'ordre.

Les autorités locales présentes, les représentants de la famille révolutionnaire, les cadres du secteur et le public ont suivi des exhibitions d'arts martiaux et des manœuvres simulant des interventions des unités spécialisées.

L'occasion a été marquée par l'hommage rendu à plusieurs retraités de la police et des moudjahidine dont le président de la fondation 8-Mai-1945, le moudjahid Abdelhamid Selakdji.

**R.R**

MÉDÉA

## PLUS DE 600 FOYERS RACCORDÉS AU GAZ NATUREL

Au total, 648 foyers situés dans trois communes de la daïra de Tablat, au nord-est de Médéa, ont été raccordés, mercredi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans le cadre d'un programme d'extension de la couverture en gaz naturel à travers les agglomérations urbaines secondaires de la wilaya.

Ainsi, 171 foyers ont été raccordés au gaz naturel au niveau de l'agglomération urbaine d'El-Bouib, commune de Mezghena, et 355 autres à travers les agglomérations urbaines de Zmala et Beni-Belkacem, dans la commune de Tablat, à l'occasion de la visite du wali, Djillali Doumi, dans la daïra de Tablat.

Quelque 122 foyers de l'agglomération urbaine de Khoualed, commune d'El-Aissaouia, ont également été raccordés au gaz naturel.

Un projet de raccordement de 500 foyers supplémentaires dans la commune de Mezghena sera bientôt lancé, selon les services de la wilaya.

Ce projet, qui profitera à plus de 2.500 habitants, concernera cinq (5) agglomérations urbaines secondaires dont El-Guetateche, El-Houara, Ouled-Touati, El-Koudia El-Hamra et Timelate, a-t-on précisé.

Une enveloppe de 60 millions de DA, puisée dans la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), est réservée à la réalisation de ce projet, a indiqué la même source.

**R.R**

## PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

# EN HAUSSE EN 2026, SELON LA BANQUE MONDIALE

*L'institution met en avant que les trajectoires futures des prix des matières premières demeurent entourées de multiples incertitudes, notamment en raison d'un possible prolongement du conflit au Moyen-Orient, ainsi que de facteurs affectant l'équilibre entre l'offre et la demande.*

Par Saïd Slimani

Dans son rapport « Commodity Markets Outlook », rendu public le mardi 28 avril, la Banque mondiale prévoit une progression marquée des prix agricoles en 2026, conséquence directe du choc engendré par la guerre dans cette région. Elle indique plus largement que l'ensemble des matières premières devrait enregistrer une hausse d'environ 16 % cette année-là, sous l'effet combiné de la flambée des coûts de l'énergie et des engrais, ainsi que des niveaux exceptionnellement élevés atteints par plusieurs métaux stratégiques.

Ces projections reposent sur l'hypothèse d'un apaisement des perturbations d'approvisionnement les plus critiques dès le mois de mai. Dans ce scénario, les flux de transport maritime transitant par le détroit d'Ormuz devraient progressivement retrouver leur niveau normal, pour revenir à la situation d'avant-crise vers la fin de l'année.

Les produits énergétiques devraient connaître une augmentation de 24 % en 2026, atteignant ainsi des niveaux inédits depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine en 2022. Les attaques visant les infrastructures énergétiques, conjuguées aux perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, par lequel transite environ 35 % du pétrole mondial transporté par voie maritime, ont entraîné un choc d'approvisionnement d'une ampleur exceptionnelle, avec une baisse initiale estimée à près de 10 millions de barils par jour.

Malgré un repli après leur sommet récent, les prix du Brent restaient, à la mi-avril, supérieurs de plus de 50 % à ceux du début d'année. En moyenne, le baril de Brent devrait atteindre 86 dollars en 2026, soit une progression de 24,6 % par rapport



aux 69 dollars observés en 2025, avant de redescendre à 70 dollars en 2027.

En Europe, les prix du gaz naturel devraient grimper de 25 % sur un an en 2026, avant de diminuer de 20 % l'année suivante. Cette hausse s'explique par une contraction de l'offre de gaz naturel liquéfié liée au conflit, les pays européens étant en concurrence avec d'autres acheteurs dépendant du Moyen-Orient. Aux États-Unis, après une forte progression en 2025, les prix du gaz devraient augmenter plus modérément en 2026 et 2027, respectivement de 8 % et 5 %.

Le charbon devrait également voir ses prix progresser de 20 % en 2026, avant de reculer de 12 % en 2027. La raréfaction du gaz devrait en partie être compensée par un recours accru au charbon pour la production d'électricité, ce qui soutiendrait la demande de charbon thermique.

Selon l'institution, les tensions observées sur les marchés de l'énergie, des engrais et d'autres matières premières résultent avant tout de perturbations d'accès aux ressources, plutôt que d'un déséquilibre structurel entre production et consommation, la capacité mondiale restant globalement suffisante.

Par ailleurs, le rapport prévoit une hausse globale de 17 % des prix des

métaux en 2026, dans un contexte de forte demande liée notamment à l'essor des centres de données, des véhicules électriques et des énergies renouvelables. Certains métaux de base devraient atteindre des sommets historiques, à l'image de l'aluminium (+21,6 %, à 3200 dollars la tonne), du cuivre (+20,6 %, à 12 000 dollars) et du nickel (+12,1 %, à 17 000 dollars la tonne).

Les métaux précieux devraient, quant à eux, continuer à battre des records, tant en termes de prix que de volatilité, avec une hausse moyenne attendue de 42 % en 2026, portée par les incertitudes géopolitiques qui favorisent les actifs refuges. L'élargissement des usages industriels de l'argent et du platine accentuerait encore les tensions sur ces marchés. Le prix moyen de l'or devrait ainsi progresser de 36,6 % pour atteindre un niveau record de 4700 dollars l'once, avant de reculer à 4300 dollars en 2027. L'argent pourrait bondir de 75,9 % à 70 dollars l'once, tandis que le platine enregistrerait une hausse de 52,5 %, atteignant 1950 dollars l'once.

En revanche, les prix des denrées alimentaires ne devraient croître que modérément, d'environ 2 % en 2026, avec une légère progression attendue en 2027, en raison notamment de l'importance des stocks mondiaux

de céréales au début de la crise. Toutefois, les tensions liées aux conflits pourraient se faire davantage sentir sur les huiles et les farines, utilisées notamment dans la production de biocarburants pouvant se substituer au pétrole.

Ainsi, les prix de l'huile de palme et de l'huile de soja devraient augmenter chacun de 8 % en 2026. Ceux du blé et du maïs progresseraient respectivement de 4 % et 3,8 %, tandis que le cacao verrait ses prix chuter de 51,3 %. Les cours du café arabica devraient reculer de 14,4 %, et ceux du robusta de 17,7 %. Par ailleurs, les prix des engrais devraient augmenter de 31 % en 2026, avant de connaître un ralentissement en 2027, les pays affectés par le conflit étant parmi les principaux fournisseurs de ces produits.

Enfin, la Banque mondiale souligne que les risques entourant ces prévisions sont orientés à la hausse. Si les perturbations au Moyen-Orient devaient se prolonger ou s'intensifier, le prix du Brent pourrait s'établir entre 95 et 115 dollars le baril en 2026. Dans un tel scénario, les prix des autres matières premières dépasseraient largement les projections établies sur la base d'un retour rapide à la normale des conditions d'approvisionnement.

S.S

## ACCÉLÉRATION DES PRIX EN SUISSE

## HAUSSE CONFIRMÉE DE L'INFLATION EN AVRIL

En Suisse, la hausse des prix à la consommation s'est encore accentuée sur un an en avril, sous l'effet conjugué des loyers et du renchérissement des carburants lié au conflit au Moyen-Orient. La Banque nationale suisse (BNS) pourrait rompre son attentisme et étudier un relèvement de son taux directeur.

Durant le mois considéré, l'inflation a progressé à 0,6% sur un an, soit une nette augmentation après 0,3% en mars et 0,1% en février, a communiqué mardi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Une telle cherté n'avait plus été observée depuis décembre 2024.

Sur un mois, l'indice des prix à la consommation (IPC) a grimpé de 0,3%.

### CARBURANTS ET DÉPENSES LOCATIVES

Ces résultats se situent dans le haut des estimations collectées par l'agence AWP. Les analystes tablaient sur une inflation annuelle entre 0,4% et 0,7%, et mensuelle entre 0,1% et 0,4%.

Les loyers (+1,4% sur un an), poste important pour les ménages, ont continué d'augmenter. Les carburants ont également fortement monté : essence (+8,8%), diesel (+19,3%), mazout (+35,5%). Le transport aérien international a pris



5,6% et les voyages à forfait à l'étranger 5,4%.

En revanche, la location de voitures et l'autopartage ont diminué de 17,7%. D'autres baisses ont touché l'alimentation et les boissons non alcoolisées (-0,8%), ainsi que la santé (-0,2%).

### 3% D'INFLATION DANS LA ZONE EURO

La Suisse reste moins touchée que la zone euro où l'inflation a atteint 3% en avril, le franc suisse fort limitant l'inflation importée.

Pour l'ensemble de 2026, les économistes de Safra Sarasin et Raiffeisen prévoient une hausse moyenne des prix de 0,5%, puis une accélération à 0,8% et 0,9% en 2027.

Hors alimentation et énergie, l'inflation sous-jacente est redescendue à 0,3% sur un an, contre 0,4% en mars, selon Thomas Gitzel, économiste à VP Bank.

### Orientation possible du taux directeur

"Les acteurs financiers vont bientôt s'interroger sur un tour de vis monétaire de la BNS dès juin, même s'il n'y a pas d'urgence à agir", a-t-il écrit. L'inflation reste dans la fourchette cible de 0% à 2% jugée stable par la BNS.

Bien qu'une action immédiate de l'institut d'émission soit incertaine, un durcissement monétaire au second semestre n'est plus à exclure, selon l'expert de la banque liechtensteinoise.

S.S

# COLONISATION DE LA CISJORDANIE 448 ANCIENS RESPONSABLES EUROPÉENS APPELLENT L'UE À AGIR CONTRE CE PROJET

Dans une lettre ouverte signée par 448 anciens ministres, ambassadeurs et hauts fonctionnaires européens, ces dirigeants ont appelé l'Union européenne (UE) à agir rapidement contre le projet d'annexion illégale que mène l'entité sioniste en Cisjordanie.

Par Malika Azeb

En effet, le projet E1, approuvé en août 2025, qui coupera la Cisjordanie occupée en deux, consiste à construire des milliers de logements dans ces territoires.

« L'UE et les États membres, en collaboration avec leurs partenaires, doivent prendre des mesures immédiates pour dissuader l'entité sioniste de poursuivre son annexion illégale de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée », écrivent les 448 signataires, parmi lesquels l'ancien vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, et l'ancien premier ministre belge Guy Verhofstadt.

Le projet E1 compromettra toute continuité territoriale d'un éventuel État palestinien à venir, lit-on également dans la lettre, tout en appelant l'entité sioniste à renoncer à ce projet.

« L'Union européenne et les États membres doivent agir dès maintenant, notamment lors du Conseil des affaires étrangères du 11 mai », ajoutent-ils.



Les signataires estiment que « l'UE doit au minimum imposer des sanctions ciblées, notamment des interdictions d'exercer des activités commerciales et des interdictions de visa dans l'UE, visant

toutes les personnes impliquées dans des activités de colonisation illégales, en particulier celles qui promeuvent, soumissionnent pour et mettent en œuvre le plan concernant la zone E1 ».

À noter que le territoire palestinien près de la frontière de la Jordanie, la Cisjordanie, est occupé par l'entité sioniste depuis 1967. Hormis Jérusalem-Est, annexée par l'entité sioniste, plus de 500 000 sionistes y vivent parmi près de 3 millions de Palestiniens, dans des colonies que l'ONU juge illégales au regard du droit international.

La colonisation de la Cisjordanie s'est intensifiée ces dernières années, notamment sous le gouvernement sioniste actuel, et particulièrement depuis le déclenchement du conflit à Gaza le 7 octobre 2023.

Même chose pour les affrontements qui se sont intensifiés entre les colons et les Palestiniens, ainsi que les colonies qui se sont multipliées, notamment en 2025 — un record depuis le début du suivi de l'ONU en 2017 — selon un rapport du secrétaire général des Nations unies. **M.A**

## MILITANTS DE LA FLOTTILLE POUR GHAZA ARRÊTÉS PAR L'ENTITÉ SIONISTE L'ONU DEMANDE LEUR LIBÉRATION "IMMÉDIATE"

L'ONU a demandé mercredi la libération "immédiate" du Brésilien Thiago Avila et de l'Espagnol Saïf Abu Keshek, militants pro-palestiniens de la flottille pour Ghaza, arrêtés par l'armée sioniste au large de la Grèce avec quelque 175 autres militants de nombreuses nationalités, tous ensuite relâchés.

L'entité sioniste "doit libérer immédiatement et sans condition Saïf Abu Keshek et Thiago Avila", a déclaré un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Thameen Al-Kheetan, faisant état de témoignages selon lesquels les deux militants subissent "de graves mauvais traitements".

La détention de ces deux activistes dans des geôles sionistes a été prolongée mardi pour la deuxième fois.

L'Espagne et le Brésil ont réclamé leur libération. Madrid s'est insurgé de leur arrestation, dans les eaux internationales, la qualifiant de "complètement illégale" et "inacceptable".

Un rassemblement de soutien à la flottille a été organisé mardi à Paris, à l'appel de plusieurs associations françaises de solidarité avec la Palestine pour réclamer la libération "immédiate" des personnes arrêtées, la fin du génocide, et exiger la levée du blocus imposé à Ghaza.

Condamnant avec la plus grande fermeté les attaques contre les bateaux humanitaires par l'armée d'occupation qui piétine une nouvelle fois le droit international, ces organisations de solidarité avec la Palestine exigent des sanctions "réelles et concrètes" contre l'entité sioniste, plaidant pour le droit du retour des réfugiés palestiniens.

La flottille comptait au départ une soixantaine de bateaux et vise, selon ses organisateurs, à briser le blocus du territoire palestinien dévasté par plus de deux ans d'agression sioniste et où l'accès de l'aide humanitaire reste fortement restreint. **R.I**

## SOUDAN

### LA LIGUE ARABE CONDAMNE LE BOMBARDEMENT DE SITES À KHARTOUM PAR DES DRONES

La Ligue des États arabes a condamné avec la plus grande fermeté les attaques de drone ayant visé, mardi, au moins trois sites stratégiques dans l'État de Khartoum, dont l'aéroport international de la capitale soudanaise.

Dans un communiqué, le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El Gheit, a indiqué que le ciblage des installations civiles et des infrastructures vitales, depuis des bases situées hors du territoire soudanais cette fois-ci, constitue une dangereuse escalade et une menace pour la paix et la sécurité régionales, aggravant davantage la situation humanitaire et sécuritaire au Soudan.

Il a mis en garde contre de tels agissements, quelle qu'en soit la source, soulignant qu'ils visent à élargir le champ du conflit et à saper les efforts arabes, africains et internationaux en vue d'un apaisement et d'une désescalade, ainsi que de la création des conditions propices à un dialogue civil soudanais inclusif, de nature à préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du pays, et à répondre aux aspirations de son peuple en

matière de sécurité, de paix et de stabilité.

Par ailleurs, la Ligue des États arabes a réaffirmé son soutien total au Soudan pour la préservation de sa sécurité, de sa souveraineté, de son unité et de son intégrité territoriale, ainsi que la protection de ses infrastructures et de ses institutions nationales, appelant l'ensemble des parties à s'abstenir de tout acte ou position susceptible d'entraver les efforts régionaux et internationaux visant à parvenir à un cessez-le-feu global, à relancer le processus de Djeddah et à engager un dialogue national civil inclusif.

Le gouvernement soudanais avait annoncé, mardi, l'implication des Emirats dans les attaques de drone lancées la veille contre l'aéroport international de Khartoum, attribuées aux Forces de soutien rapide (FSR), en conflit avec l'armée soudanaise depuis avril 2023. **R.I**

## L'APPEL DU PREMIER MINISTRE ESPAGNOL, PEDRO SANCHEZ SANCHEZ PROTÉGER LES EFFORTS DE LA CPI ET DE L'ONU POUR METTRE FIN AU GÉNOCIDE À GHAZA

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a appelé mercredi la Commission européenne à prendre des mesures pour protéger l'indépendance de la Cour pénale internationale (CPI) et de l'Organisation des Nations unies (ONU), ainsi que leurs efforts visant à mettre fin à l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza. "Nous demandons à la Commission d'activer l'instrument anti-coercition afin de protéger l'indépendance de la Cour pénale internationale et des Nations unies, ainsi que leurs actions pour mettre fin au génocide à Ghaza", a déclaré M. Sanchez dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Il a affirmé que l'Espagne "ne détournera pas le regard" et a mis en garde contre les risques que font peser sur le système international des droits de l'homme les sanctions visant les défenseurs de la justice internationale.

"L'Union européenne ne peut rester spectatrice face à cette persécution", a-t-il ajouté.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.619 martyrs et 172.484 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 837 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.381 autres ont été blessés, tandis que les corps de 769 martyrs ont été récupérés, selon la même source. **R.I**

## DRONES EN CARTON

LE JAPON RÉINVENTE  
UNE STRATÉGIE MILITAIRE

*Le Japon a récemment capté l'attention internationale avec une innovation militaire pour le moins inattendue : des drones fabriqués en carton renforcé. Développés par la start-up Air Kamuy, ces appareils baptisés AirKamuy 150 coûtent environ 300 000 yens, soit près de 2 000 dollars l'unité, une somme dérisoire comparée aux drones militaires classiques.*

Par Rihab Taleb

Livrés en kits, les drones en carton peuvent être assemblés en cinq minutes sans outils spécialisés, ce qui permet à des unités non formées de les déployer rapidement. Leur portée atteint environ 150 kilomètres et ils peuvent transporter une charge utile de 1,5 à 2 kilogrammes. Leur conception en carton renforcé réduit la signature radar et facilite une production massive à faible coût.

L'intérêt de ces drones ne réside pas dans leur puissance individuelle mais dans la logique de saturation qu'ils permettent. En multipliant les appareils à bas prix, le Japon oblige les défenses adverses à utiliser des missiles sophistiqués et extrêmement coûteux pour les neutraliser. Cette asymétrie économique crée une usure financière et tactique qui peut mettre en difficulté même les systèmes de défense les plus avancés. Inspirée des conflits récents en Ukraine et au Moyen-Orient, cette approche souligne une nouvelle forme de guerre industrielle où la masse et l'économie deviennent des armes stratégiques.

Cette tactique prend tout son sens lorsqu'on la replace dans l'histoire particulière du Japon. Après la Seconde Guerre mondiale, le pays a été contraint de



se démilitariser sous la pression des Alliés et notamment des États-Unis. La Constitution de 1947, rédigée durant l'occupation américaine, a introduit l'article 9 qui interdit au Japon de maintenir une armée offensive et de recourir à la guerre comme moyen de règlement des conflits. Pendant des décennies, le pays a donc dû se limiter à des forces d'autodéfense créées en 1954, dont la mission était uniquement défensive. Cette restriction a façonné une culture pacifiste profonde et a orienté le Japon vers la reconstruction économique et technologique, tout en freinant son développement militaire.

En avril 2026, le Japon a levé ses dernières restrictions sur l'exportation d'armes létales, ce qui lui permet désormais de vendre ses équipements militaires à dix-sept pays partenaires. L'Australie, les Philippines et l'Indonésie apparaissent déjà comme des

marchés clés, tandis que des coopérations renforcées avec les États-Unis et l'Europe sont envisagées. Pour le Japon, l'enjeu dépasse la simple économie de défense : il s'agit aussi d'une réponse à la montée en puissance militaire de la Chine, qui investit massivement dans les drones, les missiles hypersoniques et la guerre électronique.

Les dépenses militaires ont progressé d'environ 40 % entre 2016 et 2025 pour atteindre près de 2 900 milliards de dollars. Le Japon lui-même a augmenté son budget de défense à 62,2 milliards de dollars en 2025, avec l'objectif d'atteindre 2 % de son PIB. Selon des analystes de Bloomberg Intelligence, il s'agit d'une transition d'un modèle d'acquisition national, piloté par le gouvernement, vers une pratique standard où les entreprises japonaises peuvent elles-mêmes générer des opportunités commerciales à

l'étranger. Le Stimson Center de Washington souligne que les restrictions passées avaient limité les marchés des industries japonaises, freinant les économies d'échelle. L'assouplissement récent pourrait donc dynamiser la base industrielle de défense du pays et lui permettre de rivaliser avec les grandes puissances.

Les drones en carton symbolisent bien plus qu'une curiosité technologique : ils représentent une nouvelle étape dans la stratégie militaire japonaise, où l'innovation low-tech se combine à une vision high-tech pour transformer la guerre industrielle en une guerre de masse optimisée. Après des décennies de démilitarisation imposée par sa Constitution et de restrictions sévères sur l'exportation d'armes, le Japon se repositionne désormais comme un acteur important sur la scène internationale.

R.T

A CAUSE DE LA GUERRE DU GOLFE  
L'ÉLECTRONIQUE MONDIALE EN PANNE

Par Nawal Bordji

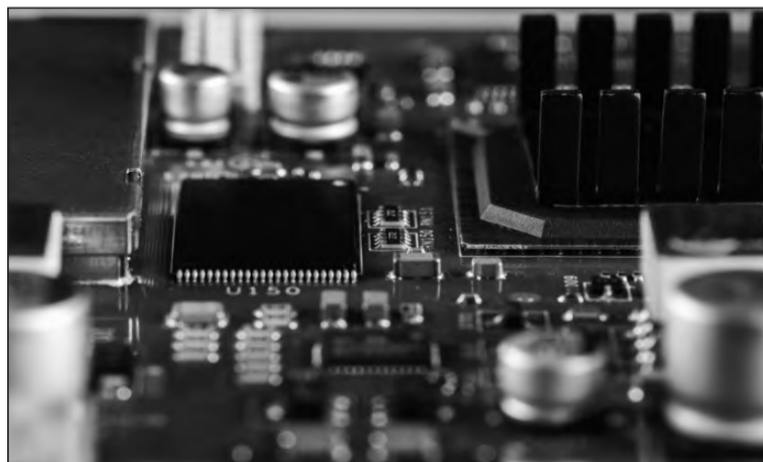
Devenu essentiel pour les cartes électroniques, le polyphénylène éther représente désormais un maillon silencieusement fragilisé par la guerre au Moyen-Orient. Le saoudien Sabic, qui fournit près de 70 % de cette résine sur la planète, reste incapable de relancer sa production.

Au sein des salles blanches abritant les cœurs des serveurs d'IA, une même alerte résonne : le conflit dans le Golfe bloque un élément vital de la filière électronique. Derrière cette panne mécanique se cache une substance méconnue du grand public, la résine de polyphénylène éther (PPE). Depuis des semaines, ce matériau concentre toutes les inquiétudes. Il entre dans la fabrication des stratifiés destinés aux circuits imprimés, ces pièces maîtresses qui connectent et activent tous les dispositifs électroniques. Sa raréfaction étrangle progressivement toute la chaîne technologique. La guerre au Moyen-Orient a perturbé les approvisionnements et fait exploser le coût des circuits imprimés équipant téléphones, ordinateurs et serveurs d'IA. Sans PPE, plus de circuits ; sans circuits, plus rien ne tourne. Début avril, un fragile équilibre se rompt. Le complexe de Jubail, en Arabie saoudite, est visé. La production ralentit puis cesse, entraînant l'arrêt du PPE de haute pureté. Sabic, colosse saoudien détenant 70 % du marché mondial, ne parvient pas à redémarrer. En quelques jours, l'offre mondiale s'effondre brutalement. Ce choc survient sur un marché déjà sous tension. Les voies maritimes du Golfe se dérèglent, les flux se désorganisent, les délais s'allongent, et les stocks fondent. Ces difficultés compliquent la

tâche des fabricants d'électronique, déjà confrontés à la hausse des puces mémoire, et révèle l'impact croissant du conflit en Iran, qui a aussi touché les plastiques et le pétrole. Parallèlement, la demande explose. L'IA, vorace en puissance, tire tout le secteur vers le haut. Les centres de données se multiplient, les commandes affluent, et la pression sur les composants s'intensifie. Depuis fin 2024, les prix des circuits imprimés montaient déjà, mais au printemps, l'accélération devient brutale. Cette hausse s'est encore accentuée depuis mars, les industriels cherchant à sécuriser leurs matières premières. Le verdict tombe : selon Goldman Sachs, les prix des circuits imprimés ont grimpé de près de 40 % en avril, en un mois. Une envolée que les géants du cloud acceptent, anticipant un déséquilibre durable. Dans les entreprises, les priorités changent. Chez DaeduckElectronics, fournisseur de Samsung, SK Hynix ou AMD, on ne parle plus d'abord de volumes ou de tarifs, mais d'accès même aux matériaux. Un dirigeant résume : la priorité n'est plus de rencontrer les clients mais les fournisseurs, car le délai pour la résine époxy est passé de trois à quinze semaines. Car le PPE n'est que la partie visible d'une crise plus vaste. La fibre de verre se raréfie, la résine époxy se

tend, le cuivre flambe. Ce dernier représente 60 % du coût des matières premières d'un circuit imprimé, et son prix a bondi de 30 % depuis janvier. Pourtant, la machine ne s'arrête pas. Porté par l'IA et la numérisation, le marché mondial des circuits imprimés devrait atteindre 96 milliards de dollars en 2026, selon Prismark. Une croissance robuste mais fragilisée car la crise actuelle expose une dépendance critique à quelques matériaux et zones géographiques. Dans cet équilibre instable, le PPE devient le symbole d'une mondialisation industrielle ultra-efficace mais vulnérable, et d'un monde où un choc géopolitique local peut, en quelques jours, perturber toute la chaîne de valeur, jusqu'au cœur des technologies les plus avancées.

N.B





## HOMMAGE À MOHAMED SAÏD MAÂZOUZI

## UN FORUM DÉDIÉ À L'HISTOIRE ET AUX LUTTES DANS LES GEÔLES COLONIALES

*Poursuivant la réflexion sur les crimes du colonialisme français en Algérie, le Forum de la Mémoire s'est tenu hier, comme à l'accoutumée, au siège du quotidien El Moudjahid. L'association Machaâl Echahid a consacré cette journée aux centres de détention durant la Révolution, ainsi qu'à l'hommage rendu à la mémoire de Mohamed Saïd Maâzouzi, victime de l'emprisonnement colonial, détenu pendant 17 ans, de mai 1945 à mai 1962, sous la répression coloniale.*

Par Ikram Haou

Dans le cadre de ce forum, l'association Machaâl Echahid et le quotidien El Moudjahid ont rendu un vibrant hommage à Mohamed Saïd Maâzouzi, incarcéré durant 17 années pendant la période coloniale, soit de mai 1945 à mai 1962.

Cette rencontre a été organisée à l'occasion du 81<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945 et du sixième anniversaire de la Journée nationale du souvenir. Elle a également été choisie pour honorer la mémoire du combattant et ancien homme d'État Mohamed Saïd Maâzouzi, en coïncidence avec le 6 mai, date de sa libération des prisons coloniales.

Le forum a débuté par la projection d'un reportage réalisé par la télévision algérienne, retraçant des rencontres antérieures avec Mohamed Saïd Maâzouzi et mettant en lumière ses déclarations dans les médias.

À la suite de cette projection, le Dr Aissa Kasmi a présenté une intervention retraçant brièvement la vie de Mohamed Saïd Maâzouzi. Il a choisi de laisser la parole à ce dernier, même après sa disparition, en citant plusieurs extraits marquants de son ouvrage « J'ai vécu le doux et l'amer ». Il a exprimé sa joie d'être présent lors de cette journée dédiée à une figure emblématique de la lutte algérienne. Il a également rappelé avoir rencontré Mohamed Saïd Maâzouzi au début de l'indépendance, ainsi qu'à plusieurs reprises en compagnie de son ami Kateb Yacine, lors de rencontres mémorables.

## UN CITOYEN ALGÉRIEN HUMBLE

Selon le Dr Kasmi, Mohamed Saïd Maâzouzi incarnait la simplicité. Malgré ses responsabilités et son engagement militant, il s'adressait à tous avec humilité, y compris lorsqu'il occupait des fonctions ministérielles et assumait des responsabilités politiques au sein du FLN. Il a ajouté qu'il représentait pleinement les valeurs d'un citoyen algérien humble, dans le sens le plus profond du terme. Après 17 années d'emprisonnement par les autorités coloniales françaises, il déclara, lors de sa libération le 6 mai 1962, avoir vu se lever l'aube de la li-



berté.

Il rédigea également son ouvrage « J'ai vécu le bon et le mauvais », dont la lecture, selon le Dr Kasmi, est essentielle pour comprendre l'histoire de l'Algérie durant la période coloniale et la Révolution. En effet, Mohamed Saïd Maâzouzi y relate notamment la lutte et la résistance menées par les Algériens dans les prisons, aussi bien en Algérie qu'en France.

Aissa Kasmi a également remercié le diplomate Sid Ahsan Mousaoui, qui a recueilli le témoignage de Mohamed Saïd Maâzouzi dans cet ouvrage de 430 pages. Il en a résumé le contenu, en commençant par l'introduction, où l'auteur explique les raisons ayant conduit Mohamed Saïd Maâzouzi à accepter de livrer son témoignage. Il souligne que, lors de chacune de ses rencontres avec lui, que ce soit en tant que ministre ou responsable politique, il retrouvait toujours la même personnalité simple et humble, caractérisée par une force tranquille, une conviction inébranlable et un engagement sans faille.

Sur une vingtaine de pages, Mohamed Saïd Maâzouzi évoque également la manière dont, dès les années 1970 et 1980, Kateb Yacine l'avait encouragé à rédiger ses mémoires. Toutefois, il confie ne pas s'en être senti capable, s'interrogeant : « Qui suis-je pour écrire mes mémoires ? ». Il explique ensuite les raisons qui l'ont finalement conduit à accepter la proposition de Moussaoui, tout en posant une question essentielle : « Qu'ai-je fait de plus que des millions d'autres Algériens pour prendre la parole ? ».

## « JE SUIS UNE GOUTTE DE CE TSUNAMI »

Parmi les propos les plus marquants rapportés dans son livre, et cités par le Dr Aissa Kasmi, figure cette réflexion sur le rôle des prisonniers dans la poursuite de la lutte : «

La révolution algérienne était comme un fleuve impétueux ; comment distinguer une goutte d'une autre dans ce tsunami ? Je suis une goutte de ce tsunami. » Il affirmait également : « Je suis un simple Algérien » et « Je ne suis pas un héros, et je ne prétends pas l'être ». Il rappelait avoir été un combattant emprisonné pendant 17 ans, ayant ensuite occupé différentes fonctions après l'indépendance, en fonction de ses compétences. À la fin de son ouvrage, il adresse un message aux générations actuelles, précisant qu'il relate l'histoire vécue par les générations précédentes par amour pour leur pays.

Par ailleurs, plusieurs témoignages ont été présentés par des personnes ayant connu Mohamed Saïd Maâzouzi, que ce soit en prison ou à l'extérieur. Parmi les plus marquants figure celui de Boualem Cherifi, qui l'a côtoyé durant sa détention, ainsi que celui d'Abdenour, qui a souligné sa capacité à apaiser les tensions. Il l'a décrit comme un véritable homme d'État, reconnu pour sa franchise et la fermeté de ses décisions, notamment après la disparition de Boumediène, période durant laquelle il a contribué à une restructuration institutionnelle complexe. Malgré cela, il demeurait reconnu pour sa sagesse.

Si Houassine, emprisonné avec lui entre 1961 et 1962, a également insisté sur son immense humilité. La moudjahida Yasmina Kasmi, qui l'a rencontré en prison après son arrestation à la suite d'un attentat, a raconté comment, même derrière les barreaux, il l'avait aidé en coordonnant ses soins avec un médecin. D'autres témoignages ont unanimement salué son engagement dans les prisons, tout en mettant en avant sa modestie et sa simplicité, qu'il conserva malgré les hautes fonctions qu'il occupa après l'indépendance.

Le forum s'est achevé par un hommage rendu à la famille de Mohamed Saïd Maâzouzi. Le Dr Aissa

Kasmi a rappelé que les prisons constituaient de véritables foyers de lutte intense, dont la dureté ne peut être pleinement comprise que par ceux qui l'ont vécue, citant Mohamed Saïd Maâzouzi comme un exemple emblématique de ces héros de la liberté ayant enduré 17 années de souffrance.

En conclusion, Mohamed Saïd Maâzouzi est né le 29 juin 1924 à Dellys, dans la wilaya d'Alger. Il a étudié à l'école de Dellys sous la direction du cheikh Hamza Boukoucha, avant de poursuivre ses études secondaires à Tizi Ouzou. Il rejoint le Parti du peuple algérien en 1943 et figure parmi les prisonniers politiques algériens les plus connus de l'époque coloniale. Arrêté en 1945 pour sa participation à la préparation du soulèvement du 8 mai, il est condamné à la réclusion à perpétuité et passe 17 années dans les prisons coloniales jusqu'à l'indépendance en 1962.

Après l'indépendance, il occupe le poste de wali de Tizi Ouzou, puis plusieurs fonctions ministérielles, notamment ministre du Travail et des Affaires sociales de mars 1968 à avril 1977, puis ministre des Moudjahidines d'avril 1977 à mars 1979. Il décède le 5 avril 2016 à l'âge de 91 ans. En 2025, son nom est attribué à l'Institut national du travail en hommage à son parcours militant et à son rôle dans la construction de l'État algérien.

Il convient enfin de souligner que de nombreux responsables et moudjahidines ont assisté à ce forum, parmi lesquels le représentant des Conseils nationaux populaires, le président du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe, la représentante du ministère des Moudjahidines, Mme Saliha Djefal, membre du Secrétariat national, ainsi que plusieurs autres personnalités et anciens combattants.

## NATATION/ CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ORAN CINQ MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE

Débuts réussis pour l'Algérie à Oran. Lors de cette première journée des Championnats d'Afrique, les nageurs nationaux ont remporté cinq médailles, portés par le titre de Djaouad Syoud. Au total, 450 athlètes venus de tout le continent s'affrontent au complexe Miloud Hadeffi dans le but de décrocher un titre africain ou d'obtenir leur qualification pour les Mondiaux 2026.

### Hamida INDJA

La sélection algérienne de natation a décroché cinq médailles : une en or, deux en argent et deux en bronze, lors de la première journée de la 17<sup>e</sup> édition des Championnats d'Afrique juniors et seniors. Cette compétition se déroule du 5 au 10 mai au centre nautique du complexe sportif « Miloud Hadeffi », dans la wilaya d'Oran.

La médaille d'or a été remportée par Djaouad Syoud dans l'épreuve du 200 mètres papillon, avec un temps de 1:00.07. Son coéquipier Fares Ben Zidoune a terminé deuxième avec un chrono de 1:02.47, décrochant ainsi la médaille d'argent. Le nageur sud-africain Samadoun a complété le podium. Par ailleurs, la deuxième médaille d'argent pour l'Algérie a été obtenue par l'équipe du relais 4x100 mètres nage libre seniors. Les deux médailles de bronze ont été remportées par Mohamed Samour sur 800 mètres nage libre, ainsi que par l'équipe juniors mixte du relais 4x100 mètres nage libre.

Lors de cette première journée, l'Afrique du Sud a dominé la compétition avec sept médailles d'or, suivie de l'Égypte avec quatre titres. L'Algérie, le Zimbabwe et l'Ouganda ont



chacun remporté une médaille d'or. Au total, 14 finales, juniors et seniors, ont été disputées.

L'Algérie participe à cette compétition avec un groupe de 50 nageurs, hommes et femmes, répartis de manière égale entre juniors et seniors (25 chacun). En plus de viser les titres africains, les nageurs algériens cherchent également à réaliser les minima de qualification

pour les Championnats du monde 2026. Les principaux espoirs sont Djaouad Syoud et Hamour Abdelkrim chez les hommes, ainsi que Lilia Sihem Midouni et Nesrine Medjahed chez les femmes.

En parallèle de cette compétition, deux autres événements sont organisés : la première édition du championnat interzones et la deuxième édition du championnat d'Afrique

des masters. Cette manifestation sportive est organisée par la Fédération algérienne des sports nautiques, en collaboration avec Africa Aquatics, sous le patronage du ministère des Sports. Elle regroupe environ 450 nageurs venus d'une quarantaine de pays africains.

H.I

### INFRASTRUCTURES SPORTIVES

## JIJEL SE DOTE D'UN CENTRE NATIONAL POUR L'ÉLITE SPORTIVE

Un nouveau centre national pour les sportifs d'élite sera construit à Jijel d'ici 2026. Ce projet offrira aux athlètes des installations modernes pour s'entraîner dans les meilleures conditions. En plus de renforcer le niveau national, cette infrastructure permettra de découvrir et de former les futurs talents de la région.

Un projet important portant sur la construction d'un centre national pour les sportifs d'élite a été lancé dans la wilaya de Jijel, dans le cadre du programme de l'année 2026. L'information a été donnée par le directeur de la jeunesse et des sports, Amine Meziane Cherif.

Ce responsable a expliqué que la wilaya de Jijel va construire un centre national destiné aux sportifs d'élite de haut niveau. Ce projet important fait partie des grands programmes sportifs et permettra d'accueillir des compétitions natio-

nales et internationales, le tout dans le but d'améliorer les conditions de préparation des athlètes.

Le futur centre sera construit dans une zone en hauteur de la wilaya de Jijel. Il permettra aux sportifs d'élite, dans différentes disciplines, de bénéficier d'un cadre moderne et adapté pour s'entraîner. L'objectif est d'aider ces athlètes à améliorer leurs performances et à mieux se préparer pour les compétitions, tout en atteignant un bon niveau sportif.

Selon M. Meziane Cherif, ce centre offrira un accompagnement complet aux sportifs. Ils pourront suivre leurs programmes d'entraînement dans de bonnes conditions, avec un suivi régulier pour les compétitions nationales et continentales. Le directeur a ajouté que ce nouveau centre représentera une valeur importante pour

le secteur sportif dans la région. Il contribuera à découvrir de nouveaux talents et à développer les capacités des sportifs, ce qui aura un impact positif sur le niveau général du sport dans la wilaya.

Il a également rappelé qu'une commission du ministère a effectué une visite en avril dernier pour étudier les sites proposés pour la réalisation du projet. Les communes concernées sont Texenna, Oudjana et Ghebala.

D'après la fiche technique du projet, dont le terrain est en cours de sélection, le centre comprendra des salles pour les sports collectifs et individuels, des piscines ainsi qu'une piste d'athlétisme. L'établissement disposera d'espaces de musculation et de récupération, complétés par des zones d'hébergement, de restauration et de loisirs.

H.I

### FOOT/LIGUE 1 MOBILIS

## LE MCA À UN POINT DU BONHEUR

C'est l'heure du verdict pour le championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, où le leader le MC Alger, tentera de décrocher au moins le point du nul, à domicile face au MB Rouissat, pour officialiser le titre de la saison 2025-2026, à l'occasion de la 28<sup>e</sup> journée, prévue jeudi et vendredi.

Solide leader avec 61 points, le "Doyen" n'aura besoin que d'un seul petit point face au MBR (12e, 29 pts), pour être sacré champion pour la troisième fois de rang, et la dixième de son histoire.

Le club algérois, qui reste sur un succès à la maison face à l'Olympique Akbou (2-1), en mise à jour de la compétition, partira largement favori devant son public face à une équipe du MBR qui espère grignoter des points pour assurer définitivement son maintien, pour sa première saison parmi l'élite.

Les coéquipiers de l'ancien attaquant du MCA, Kheïreddine Merzougui, aborderont ce rendez-vous alors qu'ils n'ont gagné aucun match lors des sept dernières jour-

nées : 4 défaites et 3 nuls.

Le MCA pourrait être sacré avant même son match face aux gars d'Ouargla (18h00), puisqu'un nul ou une défaite du CR Belouizdad, en déplacement à Bejaia face à l'Olympique Akbou (16h00), scelleraient le sort des Vert et Rouge.

Le Chabab (6e, 41 pts) qui compte encore six matchs à disputer, contre trois pour le MCA, est le seul club capable de menacer le Mouloudia sur le plan comptable, à condition de remporter l'ensemble de ses matchs, tout en espérant voir le Mouloudia perdre ses trois dernières rencontres.

La formation d'Akbou (4e, 44 pts), impuissante lors des trois derniers matchs (2 revers et un nul), aura à cœur de renouer avec la victoire et relancer ses chances pour le podium.

Les Akbouciens livreront un duel à distance, pour la troisième place, avec le MC Oran (3e, 45 pts), qui recevra dans le derby de l'Ouest, l'ASO Chlef (9e, 34 pts), dans un match piège pour les Oranais.

Vainqueurs à l'arrachée face à la JS Kabylie à Tizi-Ouzou (2-1), les joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani tenteront d'enchaîner et conserver leur précieuse troisième place synonyme de participation à la Coupe de la Confédération la saison prochaine.

De leur côté, les Chélifiens qui ont déjà assuré leur maintien, se rendront chez leur voisin avec l'intention de confirmer leur dernier succès, décrochés à domicile face à Akbou (1-0)

Le dauphin, la JS Saoura (2e, 47 pts), invaincue depuis cinq matchs (4 succès et 1 nul), ne devrait pas éprouver de difficultés pour venir à bout, en déplacement, de l'ES Mostaganem (15e, 17 pts), déjà condamnée à la relégation, en compagnie de la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 15 pts), qui sera en appel pour défier l'USM Khenchela (9e, 34 pts).

La JS Kabylie, qui a anéanti ses derniers espoirs pour décrocher une place continentale, en s'inclinant à la maison face aux "Ham-

raoua", recevra l'ES Sétif (11e, 30 pts), dans un duel indécis et ouvert à tous les pronostics.

Auteurs de quatre nuls et une défaite, les "Canaris" devront impérativement réagir à Tizi-Ouzou pour boucler l'exercice sur de bonnes notes, face à une équipe sétifienne qui espère assurer définitivement son maintien.

Enfin, le Paradou AC, virtuellement relégué en Ligue 2 amateur, recevra le CS Constantine (5e, 42 pts), éliminé en demi-finale de la Coupe d'Algérie, et qui aspire à sauver sa saison par une place parmi le trio de tête, qualificative à une compétition africaine.

Le match ES Ben Aknoun - USM Alger, a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Usmistes en finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine, samedi face au Zamalek du Caire, au stade du 5-Juillet (20h00).

R.S

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

# LES MUSÉES, GARDIENS DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE

À l'occasion du Mois du patrimoine, une conférence organisée à Béjaïa a mis en exergue le rôle essentiel des musées dans la préservation de la mémoire collective et la transmission de l'héritage culturel. Animée par le Dr Badis Abderrahmane, spécialiste en sociologie urbaine, la rencontre a souligné l'importance de ces institutions comme garantes du patrimoine national et outils pédagogiques au service des nouvelles générations.

Par Yakout Abina

Béjaïa a accueilli, mardi dernier, une conférence thématique consacrée au rôle des musées dans la préservation de la mémoire collective ainsi que dans la valorisation du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel.

La rencontre intitulée « Le rôle des musées dans la préservation du patrimoine et de la transmission de la mémoire collective », organisée par la Direction locale de la culture et des arts dans le cadre du Mois du patrimoine célébré du 18 avril au 18 mai, s'est tenue à la bibliothèque principale de lecture publique Tahar Amrouchen et a été animée par l'universitaire Badis Abderrahmane.

Lors de son intervention, le conférencier a affirmé que l'institution muséale constitue une véritable garante du patrimoine et de la mémoire collective. Il a ainsi souligné le rôle central des musées dans la préservation de l'héritage historique et culturel national.

Le Dr Badis, spécialiste de sociologie urbaine à l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, a expliqué que les musées ont progressivement pris le relais des anciennes structures sociales orales. Selon lui, ces institutions assurent désormais la transmission du patrimoine à travers une variété d'activités pédagogiques organisées en leur sein.

Il a également souligné que le musée s'impose aujourd'hui comme un véritable outil éducatif, au service de l'enseignement, permettant aux nouvelles générations de découvrir et



d'apprécier la richesse du patrimoine national.

Le sociologue a également mis en avant les programmes de restauration, de rénovation et de réhabilitation du patrimoine initiés par les pouvoirs publics, qui ont redonné un nouveau souffle aux musées ainsi qu'aux sites historiques et archéologiques du pays. Il a enfin conclu en soulignant que le développement de l'activité muséale s'est largement appuyé sur les nouvelles technologies de la communication, lesquelles ont permis d'accroître sa visibilité et de faciliter l'accès du grand public.

Transmettre un héritage aux générations futures

Cette conférence organisée à Béjaïa a rappelé combien ces institutions sont essentielles pour transmettre l'héritage culturel aux générations futures. En Algérie, plusieurs musées incarnent cette mission. Parmi eux, on retrouve le Musée National des Beaux-Arts d'Alger, considéré comme l'un des plus

grands musées d'art en Afrique, abritant des milliers d'œuvres allant de Monet à Baya ; le Musée National du Bardo, spécialisé dans la préhistoire et l'ethnographie ; le Musée National des Antiquités et des Arts Islamiques, qui met en valeur les civilisations antiques et l'art islamique ; le Musée Central de l'Armée, situé près du mémorial du Martyr, retrace quant à lui l'histoire militaire et la guerre de libération. Le Musée Cirta de Constantine, ainsi que ceux de Timgad et de Djemila, mettent en valeur les vestiges romains. Enfin, le Musée Zabana d'Oran se distingue par la richesse de ses collections qui associent art et histoire naturelle.

À l'échelle africaine, certains musées sont devenus des références mondiales. Le Musée Égyptien du Caire conserve les trésors pharaoniques, dont le célèbre mobilier funéraire de Toutânkhamon. Le Musée du Bardo de Tunis est reconnu pour ses exceptionnelles mosaïques romaines. En Afrique de l'Ouest, le Musée Théodore-Monod de Dakar met en valeur l'art africain sous toutes ses formes,

contribuant à la reconnaissance internationale des traditions artistiques du continent. Plus au sud, l'Apartheid Museum de Johannesburg constitue un lieu de mémoire incontournable, retraçant avec force et émotion l'histoire de la lutte contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud. À Marrakech, la Maison de la Photographie préserve les archives visuelles sur l'histoire et la société marocaines. Enfin, le Musée Historique de Gorée, situé sur l'île emblématique du même nom, rappelle la douloureuse histoire de la traite négrière et la mémoire des millions de vies brisées par ce commerce.

La mémoire collective face aux conflits armés

Mais à côté de ces institutions, certaines ont malheureusement été victimes de destructions tragiques, révélant la fragilité de la mémoire collective face aux conflits armés et aux violences idéologiques. En Irak, le Musée National de Bagdad a été pillé en 2003, entraînant la disparition de milliers d'objets uniques, parmi lesquels le Vase d'Uruk et la Dame de Warka, témoins précieux des premières civilisations mésopotamiennes. Quelques années plus tard, en 2015, le Musée de Mossoul a subi le saccage de Daech, qui a détruit de nombreuses statues assyriennes, effaçant une part irremplaçable du patrimoine universel. La Syrie n'a pas été épargnée : les sites antiques de Palmyre, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, ont été dynamités, réduisant en poussière des temples millénaires qui incarnaient la grandeur des civilisations anciennes. D'autres sites emblématiques, tels que Ninive et Hatra, ont également subi des destructions massives, privant l'humanité de repères historiques et culturels essentiels. Ces pertes rappellent que les musées et les sites archéologiques ne sont pas seulement des lieux de conservation, mais aussi des symboles identitaires et des vecteurs de mémoire collective. Leur destruction constitue une atteinte non seulement au patrimoine matériel, mais aussi à l'histoire et à l'identité des peuples.

Y.A

## FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE INTERNATIONAL IMADGHASSEN À BATNA 50 COURTS-MÉTRAGES EN LICE POUR LA 6<sup>e</sup> ÉDITION

Cinquante (50) courts-métrages de 26 pays rivalisent pour les prix de la 6<sup>e</sup> édition Festival cinématographique international Imadghassen de Batna.

Cette manifestation culturelle, qui se tient du 5 au 11 mai courant, comporte des concours des courts-métrages de fiction, des courts-métrages documentaires et des films d'animation de plusieurs pays dont la Palestine, la Turquie, le Brésil, l'Allemagne et l'Afrique du Sud ainsi que l'Algérie, avec la participation de films traitant des sujets humanitaires et sociaux, a indiqué le commissaire du festival, Issam Taachit.

L'Italie est l'invitée d'honneur de cette édition qui verra la projection de longs métrages à la salle de cinéma Aurès du centre-ville dont le film historique Ahmed Bey, selon la même source.

Le Festival Imadghassen s'est affirmé en espace des créateurs du domaine cinématographique pour l'échange d'idées et d'expériences en plus de constituer une

opportunité pour promouvoir le patrimoine culturel algérien authentique, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, un programme de formation est prévu durant la manifestation au profit des jeunes dans les domaines de l'art du comédien, de la mise en scène et du film documentaire et encadrés par des experts en plus d'ateliers pour la découverte de jeunes talents, de conférences sur "le cinéma et le roman" et un séminaire sur "Imadghassen et l'Histoire".

Des sorties vers les sites archéologiques de la région dont la cité Timgad sont prévues au profit des artistes, réalisateurs, comédiens et journalistes présents au festival.

La première journée du festival a imprégné au centre-ville de Batna une ambiance particulière et les ateliers organisés à la maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa ont suscité un engouement des jeunes cinéphiles.

R.C

## JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE PLUSIEURS ACTIVITÉS CULTURELLES À SAIDA

La bibliothèque principale de lecture publique Ouenzar-Abdelkrim de la wilaya de Saïda a accueilli, mercredi en fin de journée, diverses activités culturelles à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, commémorant les massacres du 8 mai 1945.

Cette manifestation, organisée en coordination avec le Club El Djawhara sous le slogan " Un peuple qui s'est sacrifié et a triomphé", comprenait notamment une exposition de livres consacrée à la Guerre de libération nationale, visant à faire connaître les différentes étapes de la lutte nationale et à renforcer la conscience historique chez les jeunes générations.

Le programme a également proposé des interventions littéraires variées animées par un groupe d'écrivains et de poètes, dont une lecture de l'ouvrage "L'Ombre et la Charrue" du critique Amer Amine, ainsi que des lectures poétiques et narratives mettant en lumière les sacrifices du peuple algérien durant la période coloniale.

Le président du Club El Djawhara, Cherifi El Hadj a souligné que cette initiative culturelle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à ancrer la mémoire nationale chez les jeunes, en les rapprochant de leur histoire glorieuse à travers des approches culturelles et littéraires attrayantes. Il a ajouté que le club veille à accompagner ce type d'activités qui consolide le sentiment d'appartenance nationale et ouvre des espaces de débat.

R.C

## UNE DES TRAGÉDIES DE LA PALESTINE

## LES ENFANTS DISPARUS DE GAZA

À Gaza, la question des enfants disparus est devenue l'une des crises humanitaires les plus douloureuses et les plus alarmantes auxquelles sont confrontés des milliers de familles gazaouies.

Par Alaa Helou  
In mondialisation.ca

Aggravée depuis le début du génocide perpétré par Israël à Gaza en octobre 2023, la situation s'est encore détériorée en raison de l'impossibilité de mener des opérations de recherche ou de déterminer le sort des personnes disparues, tandis que l'ampleur des destructions, les bombardements incessants et les restrictions imposées à l'entrée de matériel lourd ont empêché les équipes de secours de récupérer les corps ou de mener des opérations de recherche à grande échelle.

En conséquence, le nombre d'enfants dont on ignore le sort à Gaza est actuellement estimé à plus de 2900.

Selon les estimations publiées par le Centre palestinien pour les personnes disparues et victimes de disparitions forcées, environ 2700 de ces enfants seraient encore ensevelis sous les débris des bâtiments détruits par les bombardements intenses israéliens.

On pense également que beaucoup sont encore piégés dans des zones auxquelles les sauveteurs n'ont pas pu accéder.

D'autres sont classés comme disparus ou portés disparus dans des circonstances peu claires, laissant leurs familles prisonnières d'un cycle angoissant d'attente, prises entre espoir et désespoir.

#### LES PERSONNES TOUJOURS PORTÉES DISPARUES SE COMPTENT PAR MILLIERS

Dans une interview accordée à The New Arab, Nada Nabil, directrice du Centre palestinien pour les personnes disparues et victimes de disparitions forcées, a déclaré que le nombre de Palestiniens portés disparus « se situait entre 7000 et 8000. Ce chiffre comprend environ 2700 enfants qui seraient toujours ensevelis sous les débris, 200 autres enfants état portés disparus dans diverses circonstances, notamment dans des zones d'attente pour l'aide humanitaire, près de zones adjacentes aux positions de l'armée israélienne et le long des couloirs d'évacuation. »

Elle a ajouté que « la famine qui sévit dans la bande de Gaza a contraint de nombreux enfants à assumer des responsabilités familiales, telles que la recherche de bois de chauffage et de denrées alimentaires de base, principalement de la farine. Cela les a conduits vers les zones où se trouvaient les convois d'aide, ce qui a entraîné la disparition de nombreux enfants. »

Nada a également expliqué qu'« en vertu du droit international humanitaire, la disparition forcée est considérée comme un crime contre l'humanité et est strictement prohibée. Elle oblige les parties accusées de tels crimes à révéler le sort des personnes disparues et à les libérer ».

Elle a en outre déclaré que « le droit international souligne le droit de chaque famille à connaître le sort de son enfant. Parallèlement, les personnes ensevelies sous les débris sont considérées comme disparues jusqu'à ce qu'elles soient retrouvées par leurs familles, que des certificats de décès soient déli-



vrés et qu'elles soient enterrées dans le respect de la dignité humaine, que ce soit pendant ou après le conflit. »

7 août 2025 – Dr Musab Farwana, à l'hôpital « Patient's Friends Benevolent Society » de Gaza : « Nous voyons des enfants souffrant non seulement de malnutrition, mais aussi de déshydratation sévère due au manque d'eau potable. Les cas sont très graves. Nous risquons de perdre beaucoup d'enfants. Si la situation perdure et n'est pas traitée de toute urgence, elle va s'aggraver. Nous perdrons de plus en plus de vies innocentes, des dizaines, voire des centaines d'enfants » – Extrait vidéo Abdel Qader Sabbah

#### L'ATTENTE AU MILIEU DES RUINES

À l'heure actuelle, les sites des maisons détruites se sont transformés en fosses communes.

Le manque de moyens techniques et logistiques pour récupérer les dépouilles des victimes fait que les corps sont restés sous les débris pendant de longues périodes, ce que beaucoup qualifient de violation flagrante de la dignité humaine.

Cette situation ne fait qu'aggraver la souffrance des proches, privés de la possibilité de faire leurs adieux ou d'organiser des funérailles dignes de ce nom.

Parmi les personnes touchées figure Majdal Saadallah, assise devant un tas de pierres qui était autrefois sa maison à Gaza.

Le regard perdu au loin, elle a déclaré à The New Arab, d'une voix tremblante : « La dernière fois que j'ai vu mon fils, il riait, son jouet à la main. Il m'a demandé quand il pourrait retourner dormir dans sa chambre. »

Évoquant les circonstances de l'attaque, elle a raconté : « La maison qui s'est effondrée sur le corps de mon fils de huit ans, Ahmed, appartenait à des proches de mon mari. Ils avaient été contraints de fuir leur propre domicile, situé dans l'ouest de la ville de Gaza, qui avait été détruit à la suite d'ordres d'évacuation successifs émis par Israël. La maison a été bombardée soudainement, sans avertissement. Les équipes de secours n'ont toujours pas pu récupérer le corps de mon enfant ni ceux de plusieurs autres

civils sur place et les a emmenés vers un site militaire. On pense qu'Ibrahim faisait partie des personnes détenues.

Des informations ultérieures ont laissé entendre qu'il avait été vu à l'intérieur du centre de détention de Sde Teiman en décembre 2025, bien qu'aucun détail concernant sa détention n'ait été confirmé.

En l'absence de reconnaissance officielle ou d'inscription de son nom sur les listes de détenus, il est toujours considéré comme disparu.

2 mai 2025 – La mère de Saif Al-Ghaid, âgé de treize ans, le porte de son fauteuil roulant jusqu'à son lit, à l'intérieur de la tente familiale située dans la région d'Al-Zawaida, au centre de la bande de Gaza. Il a été blessé lors d'un bombardement visant le quartier de Shuja'iya alors qu'il était déplacé avec son oncle. Il a subi une grave lésion médullaire qui l'a laissé paralysé des jambes, ainsi que des problèmes rénaux et des fièvres récurrentes. Le père de Saif a été tué au début du génocide perpétré par Israël à Gaza, le laissant déplacé avec sa mère et ses frères et sœurs du nord de la bande de Gaza vers le sud. Les ressources médicales étant limitées en raison du blocus israélien en cours, la santé de Saif se détériore, et sa mère affirme que son fils doit être transféré d'urgence à l'étranger pour y être soigné – Photo : Doaa Albaz / Activestills

Ce silence persistant alimente les craintes d'une détention secrète et d'une disparition forcée, tandis que l'on ne peut exclure la possibilité qu'il ait été pris dans des opérations militaires menées dans la région.

Un autre cas est celui de Mohammed Abu al-Ula, un jeune homme de 17 ans qui a disparu le 7 octobre 2023 après être sorti pour suivre les événements à l'est de Khuza'a, dans l'est de Khan Younis.

Tout contact avec lui a été perdu, et sa famille n'a pu obtenir aucune information sur l'endroit où il se trouve ni sur son sort, malgré une information non vérifiée selon laquelle il aurait été emmené à l'hôpital, où l'on n'a trouvé aucune trace de lui.

En réaction, la famille d'Abu al-Ula a lancé une vaste campagne de recherches dans les hôpitaux et les morgues, tout en lançant des appels aux organisations de défense des droits humains et aux médias, mais sans résultat.

La famille continue de vivre dans l'angoisse et l'attente, en l'absence de toute preuve tangible. Le sort de Mohammed reste inconnu, alors que les appels se multiplient pour faire la lumière sur ce qui lui est arrivé et mettre fin à l'incertitude entourant sa disparition.

Pris dans leur ensemble, ces cas reflètent à quel point la vie quotidienne des enfants de Gaza s'est transformée en un environnement de plus en plus périlleux.

La perte n'est plus seulement liée aux bombardements, mais aussi à la lutte pour la survie elle-même, qu'il s'agisse de chercher de la nourriture ou du bois de chauffage, ou de retourner dans des maisons détruites pour récupérer ce qui reste.

Dans ce contexte, la disparition ou la mort non répertoriée est devenue un risque constant.

En fin de compte, l'absence prolongée d'un si grand nombre d'enfants, sans enquêtes efficaces ni mécanismes clairs pour déterminer leur sort, aggrave une crise humanitaire déjà épouvantable.

Elle plonge les familles dans un état d'incertitude infinie et douloureuse, où le temps qui passe n'apporte ni réponses ni résolution.

A.H

# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## LE FROMAGER AUX MILLE OMBRES

Dans un village entouré de collines rouges vivait un grand fromager au tronc large et aux racines profondes. On disait que cet arbre abritait les esprits des ancêtres et qu'il protégeait tous ceux qui venaient s'asseoir sous son ombre.

Un jour, le village fut troublé par des querelles. Les éleveurs accusaient les cultivateurs d'envahir leurs pâturages. Les pêcheurs reprochaient aux chasseurs de troubler les eaux. Chacun pensait détenir la vérité, et les disputes devenaient de plus en plus violentes.

Au cœur de ce tumulte vivait une vieille femme nommée Sika. Elle ne parlait presque jamais, mais elle observait tout. Un matin, elle invita les représentants de chaque groupe à se réunir sous le grand fromager.

Lorsqu'ils furent tous rassemblés, chacun commença à crier, à défendre son point de vue, sans écouter les autres. Sika leva doucement la main et dit :

« Regardez cet arbre. Combien de branches voyez-vous ? »

— Des dizaines ! répondirent-ils.

« Et pourtant, toutes ces branches viennent d'un seul tronc. Si l'une se brise, l'arbre entier en



souffre. Pourquoi pensez-vous être différents ? »

Les hommes se turent, mais certains restaient méfiants.

Alors Sika leur demanda de s'asseoir chacun à un endroit différent sous l'arbre. À l'un, l'ombre paraissait dense et fraîche. À l'autre, elle semblait légère et traversée de lumière. À un troisième, elle était presque inexistante.

« Décrivez-moi l'ombre du fromager », dit-elle.

Chacun donna une réponse différente. Les disputes reprirent aussitôt :

— « Tu mens, l'ombre est épaisse ! »

— « Non, elle est claire ! »

— « Vous êtes aveugles ! »

Sika sourit.

« Vous voyez ? Vous parlez du même arbre, mais vos places changent votre vérité. Aucun de vous n'a tort, mais aucun de vous ne voit tout. »

Un long silence s'installa. Peu à peu, les visages se détendirent.

Ce jour-là, les habitants comprirent que vivre ensemble ne signifiait pas penser de la même manière, mais accepter que l'autre puisse voir le monde autrement.

Depuis, chaque fois qu'un conflit naissait, les villageois se réunissaient sous le fromager. Ils changeaient de place, écoutaient, et cherchaient à comprendre avant de juger.

Et le grand arbre continua d'étendre ses mille ombres, rappelant à tous que la tolérance est la racine invisible qui maintient la paix.

Morale :

La vérité a plusieurs visages ; celui qui respecte le regard de l'autre se rapproche de la sagesse.

Question pour réflexion :

Et toi, es-tu prêt à changer de place pour mieux comprendre les autres ?

Publié par Idrissa Compaore sur sa page Facebook, le 4 mai 2026

## LE LIÈVRE ET LE LÉOPARD

Il y a très très longtemps, avant que l'homme ne construise des clôtures et des routes, le monde appartenait aux animaux. Ils marchaient librement. Ils ont parlé. Ils ont ri. Et tout comme les hommes, ils se disputaient, se trompaient les uns les autres, et ont même tenu des réunions sous les arbres.

Parmi eux vivait Karimi, le léopard fort, rapide et craint de tous. Son manteau brillait de taches comme des braises d'un feu mourant. Ses griffes étaient acérées comme des couteaux, et son rugissement enverrait les oiseaux voler et les hyènes se disperser.

Karimi avait une règle :

« Tout ce qui est plus petit que moi est de la nourriture. »

Et ainsi, la forêt vivait dans la peur. Personne n'osait le questionner. Pas l'antilope. Pas le singe. Même pas le lion, car Karimi n'était pas seulement fort il était fier et rusé aussi.

Mais il y avait un animal qui lui échappait toujours. Une petite créature avec un nez qui tremble et des yeux vifs. Nceke, le lièvre.

Maintenant, Nceke n'était pas fort. Il n'était pas rapide. Mais son cerveau ? Aiguisé comme une lame de forgeron. Il avait survécu à beaucoup de choses à la saison des inondations, des feux de forêt, même des pièges à lions. Mais Karimi... Karimi le voulait vraiment.

Un jour, Karimi annonce à la forêt :

« Je suis fatigué de poursuivre Nceke. Demain au lever du soleil, je l'attraperai. Et quand je le ferai, je lui accrocherai les oreilles à ma porte comme trophée ! »

Toute la forêt haletait. Était-ce la fin du lièvre intelligent ?

Mais Nceke, assis sous un arbre à épines avec un brin d'herbe dans la bouche, souriait.

« Laissez-le essayer, » a-t-il dit. « Plus l'estomac est gros, plus la tête est vide. »

Le lendemain matin, Nceke se tenait près de la rivière, fredonnant une vieille chanson de Tharaka. Karimi était déjà réveillé, caché dans les buissons. Ses yeux étaient fixés sur le lièvre.

Mais Nceke s'est retourné et a appelé, comme s'il ignorait :

"Karimi ! Oh le puissant Karimi ! Je te cherchais. "

Karimi est sorti, confus mais curieux.

"Tu me cherches ? T'es fou ? "



Nceke s'est incliné en faisant semblant de trembler. "Non, super. J'apporte des nouvelles. Un cadeau, en fait. J'ai trouvé quelque chose... quelque chose de trop grand pour que je puisse manger. Une vache. Une vraie vache. Coincé dans une fosse. Gras et frais. "

Les oreilles de Karimi se sont levées.

"Une vache, vous dites ? "

« Oui, maître, » dit Nceke. « Et je me suis dit pourquoi ne pas le partager avec le roi de la forêt ? Laisse-moi te montrer. »

Et ainsi, le lièvre a commencé à marcher à travers les arbres, en sifflant. Karimi a suivi, affamé et fier. Le chemin est blessé à travers une herbe épaisse, après une ruche, sur un rondin, et enfin jusqu'à une fosse profonde recouverte de branches.

Nceke a pointé.

« Elle est là-bas. Je ne peux pas bouger. J'attends juste tes griffes. »

Karimi n'a pas hésité. Il a sauté.

WAAA !

Y avait pas de vache.

Que des épines. De la boue. Et un bruit sourd en colère.

Karimi rugit.

« NCEKE ! VOUS AVEZ MENTI ! »

Mais Nceke s'est penché sur le bord, mâchant de

l'herbe. Du calme. C'est cool.

« Un léopard qui croit que chaque histoire mérite chaque épine », a-t-il dit. « Profitez de votre nouvelle maison. »

Et en rigolant, il disparut dans la forêt.

L'humiliation

Karimi a rugi pendant des heures. Les oiseaux ont volé. Les babouins ont ri. Même la tortue est passée et a dit : « Quand une bouche rapide rencontre un cerveau lent, les ennuis suivent. »

Trois jours passèrent. Pas de nourriture. Pas d'eau. Des mouches bourdonnaient autour de sa queue. Sa fierté a fondu dans la honte.

Finalement les hyènes sont arrivées.

"Karimi ? " on a ri. « C'est toi là-bas ? Vous chassez des racines maintenant ? "

Ils l'ont sorti, mais seulement après s'être moqué de lui, lui avoir mis de la poussière au visage. Il boitait, sa fierté brisée comme un bâton sec.

Depuis ce jour-là, Karimi n'a plus jamais chassé Nceke. Il voyait le lièvre sauter et regardait ailleurs.

La Légende

Et donc, Nceke est devenu une légende. Les animaux de la forêt se rassemblaient autour de lui, demandant conseil. Même le lion est venu une fois pour un conseil. Les mères ont dit à leurs enfants :

« Utilisez votre cerveau comme Nceke. Ne vous battez pas avec vos poings quand votre tête peut faire mieux. »

Et quand la lune était pleine, et que le vent murmurait à travers les arbres, les anciens disaient :

« Cette brise que vous entendez ? C'est le rire de Nceke, qui nous rappelle que l'esprit est la plus grande arme de toutes. »

Morale de l'histoire :

Même les plus forts tombent quand ils sous-estiment le pouvoir de la sagesse.

L'arrogance peut creuser le trou dans lequel vous tombez. Toujours réfléchir avant de sauter.

Publié par Idrissa Compaore sur sa page Facebook, le 28 avril 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:02	12:44	16:31	19:40	21:15

## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

# MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

**Des tentatives d'introduction de plus de cinq (5) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 29 avril au 5 mai en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.**

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 29 avril au 5 mai 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 59 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que 727.092 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 295 individus et saisi 37 véhicules, 131 groupes électrogènes, 105 marteaux piqueurs, des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "13 autres individus ont été appréhendés et



3 pistolets mitrailleurs, 3 fusils de chasse, 46.670 litres de carburants et 6 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine

et procédé au sauvetage de 71 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 276 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

RA

## CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE À ALGER

# "LE DANGER DES DROGUES ET LEUR IMPACT SUR L'AVENIR DE LA NATION"

Le Haut Conseil islamique (HCI), en coordination avec l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), a organisé, mercredi à Alger, une conférence scientifique sur "le danger des drogues et leur impact sur l'avenir de la nation", au cours de laquelle les participants ont échangé les vues pour une approche unifiée visant à protéger la société et à soutenir les efforts nationaux de lutte et de prévention contre ces poisons.

Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, qui a vu la participation d'académiciens ainsi que de représentants des secteurs concernés et des corps de sécurité, le président du HCI, Mabrouk Zaid El Kheir a souligné que "la lutte contre les drogues est un devoir religieux et national, au vu de la menace que représente ce fléau pour la société".

La prévention contre les drogues est une "responsa-

bilité collective" impliquant tous les acteurs de la société, y compris la famille, l'école et la mosquée, a-t-il soutenu, insistant sur "la nécessité de conjuguer les efforts, avec la contribution des élites scientifiques et religieuses, pour renforcer la sensibilisation de la société face à ce fléau dangereux".

De son côté, le directeur général de l'ONLCDT, Tarek Kour a indiqué que cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un programme de terrain visant à concrétiser la stratégie nationale de prévention contre les drogues et les substances psychotropes, élaborée en 2025, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Saluant les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP), la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale (GN) et les Douanes pour contrer ce fléau, M. Kour

a relevé que les quantités de drogues saisies "sont la preuve que l'Algérie est ciblée pour porter atteinte à sa jeunesse par des groupes criminels organisés, voire par des Etats nourrissant hostilité et animosité à l'égard de notre pays".

Les participants ont, à cette occasion, mis en exergue l'importance du lancement de plateformes de sensibilisation interactives s'adressant directement aux jeunes, afin de les prémunir contre le piège de la drogue et de renforcer les mécanismes de prévention, insistant sur la nécessité d'élargir le réseau des centres spécialisés dans le traitement de la toxicomanie et de mettre en place des programmes de prise en charge et d'accompagnement post-traitement, tout en renforçant les mécanismes de réinsertion sociale.

RA

## BACCALAURÉAT

# L'ONEC OUVRE SON SITE POUR LE REMBOURSEMENT DES CANDIDATS LIBRES NON RETENUS

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture du site de l'Office national des examens et concours (ONEC), à compter du 20 juin prochain, au profit des candidats libres à l'examen du baccalauréat, dont les inscriptions n'ont pas été retenues, afin de leur permettre de récupérer les montants versés.

Le ministère "informe les candidats libres à l'examen du baccalauréat, session 2026, dont les inscriptions n'ont pas été acceptées pour non-respect des conditions requises, que le site de l'ONEC sera ouvert pour leur permettre de procéder au remboursement des montants payés, via le lien suivant: <https://pay-bac26.onec.dz>, à partir du 20 juin 2026 et jusqu'au 30 novembre 2026", précise la même source.

Le ministère a également indiqué qu'"aucune situation ne pourra être régularisée après l'expiration des délais".

RA

## JUSTICE

# BOUDJEMAA SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS ET DES AVOCATS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a souligné mercredi à Tébessa l'importance d'une formation continue pour les magistrats et les avocats afin qu'ils puissent suivre les profondes mutations que connaît le système judiciaire et législatif.

Le ministre qui s'enquerrait, au second jour de sa visite de travail à Tébessa, du fonctionnement de l'activité judiciaire, et après une rencontre avec les juges, les fonctionnaires, les auxiliaires de justice, les agents judiciaires et les avocats, a indiqué que la formation continue des juges et des avocats leur permet de "mieux maîtriser et de se familiariser avec le Code pénal, le Code de procédure pénale, les lois relatives à l'investissement et à la lutte contre la corruption", ce qui contribue, par conséquent, au renforcement de l'Etat de droit et à l'amélioration de l'efficacité des services judiciaires.

M. Boudjemaa a ajouté, au siège de la Cour de justice de Tébessa, lors d'un échange avec des avocats, que ces derniers doivent se spécialiser et se former,

notamment en droit commercial international, ainsi que dans les litiges liés à l'investissement et dans les crimes économiques transfrontaliers, afin que les institutions de l'Etat puissent faire appel à eux dans certains litiges nécessitant un arbitrage international pour éviter le recours à des bureaux étrangers.

Le ministre a également souligné qu'une formation continue en matière de numérisation permet de "maîtriser les nouvelles technologies, telles que le procès à distance et la signature électronique" et "prépare les juges et les avocats à traiter des crimes électroniques complexes qui nécessitent des compétences techniques en plus des connaissances juridiques".

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, après avoir écouté un exposé détaillant sur le bilan de la Cour de Tébessa et des tribunaux qui lui sont rattachés, durant l'année 2025 et les quatre premiers mois de l'année en cours, a souligné que les instances judiciaires "doivent passer à une justice réconciliatrice et traiter les affaires simples par la conciliation", permet-

tant ainsi aux juges de traiter les affaires ayant un impact plus important et qui nécessitent, pour leur résolution, davantage d'efforts et de temps.

Lors de la pose de la première pierre du siège du tribunal administratif de Tébessa, M. Boudjemaa a insisté sur l'accélération du rythme de réalisation de cette structure judiciaire et de la livrer dans "les plus brefs délais" tout en respectant les normes de qualité en matière d'exécution.

Pour rappel, le ministre de la Justice, garde des Sceaux avait entamé la veille (mardi) sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Tébessa où il avait présidé l'ouverture d'un Colloque national sur les "nouvelles dispositions du Code de procédure pénale", organisé par l'Ordre des avocats de la région de Tébessa en partenariat avec la Cour de justice et l'université de Tébessa.

Il avait également inauguré le nouveau siège du tribunal d'Ouenza, une annexe devenue tribunal de plein pouvoir.

RA